

DEUXIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 JUIN 2024

Rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 Tous les chiffres sont en dollars US

Ce rapport de gestion intermédiaire sur la situation financière et les résultats opérationnels (« le rapport ») doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Les Industries Dorel Inc. (« Dorel » ou « la Société ») au 30 juin 2024 et pour le deuxième trimestre et le semestre clos à cette date, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société au 30 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date. Le présent rapport est fondé sur les résultats publiés conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS ») et utilise le dollar US comme monnaie de présentation.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société ont été établis selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 30 décembre 2023, sauf pour ce qui est des nouvelles normes comptables et modifications de normes comptables adoptées et présentées dans le présent rapport. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés n'incluent pas toutes les informations normalement exigées pour les états financiers annuels consolidés complets. Certaines informations normalement données dans le corps des états financiers annuels consolidés et dans les notes afférentes préparés selon les IFRS ont été omises ou résumées lorsqu'elles ne sont pas jugées significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société.

Les rapports trimestriels, le rapport annuel et les documents d'information supplémentaire déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes sont accessibles en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca/landingpage/fr/, ainsi que sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dorel.com/fr.

Il est à noter qu'aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait aux rubriques « Vue d'ensemble de la Société », « Secteurs opérationnels », « Obligations contractuelles », « Arrangements hors bilan » ou « Instruments financiers », par rapport à ce qui est indiqué dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la Société déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes le 11 mars 2024. Par conséquent, ces aspects ne sont pas abordés dans le présent rapport. L'information contenue dans le présent rapport est celle qui était disponible le 8 août 2024.

Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent différer en raison de l'arrondissement.

1. ÉVÉNEMENT IMPORTANT SURVENU EN 2024

Dépréciation d'actifs non financiers

Au cours du deuxième trimestre de 2024, une perte de valeur du goodwill de 45,3 millions de dollars a été comptabilisée relativement à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Dorel Maison de la Société en raison de la diminution du bénéfice et des flux de trésorerie prévus, ainsi que d'un taux d'actualisation moins élevé ajusté en fonction du risque, à la lumière de la conjoncture économique générale et des conditions financières à l'échelle mondiale.

Veuillez consulter la rubrique intitulée « Résultats opérationnels » pour obtenir de plus amples renseignements.

2. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les montants par action.

a) Conjoncture macroéconomique

L'incertitude macroéconomique se poursuit, dont les pressions inflationnistes persistantes, l'évolution des habitudes en matière de dépenses de consommation, les variations des taux de change et les taux d'intérêt élevés. Il est difficile d'évaluer l'incidence de ces circonstances sur la clientèle de Dorel, sur les marchés finaux qu'elle dessert et sur ses activités, tant à court terme qu'à long terme. En dépit de ces risques et incertitudes, Dorel continue à surveiller de près sa situation de trésorerie et à contrôler ses dépenses, tout en gérant ses niveaux de stocks afin qu'ils cadrent avec les changements sans précédent du comportement de la demande.

Par ailleurs, les guerres entre la Russie et l'Ukraine et entre Israël et le Hamas ont créé une incertitude économique mondiale et devraient continuer de le faire. Nous continuerons de suivre la situation de près, mais à ce jour nos activités d'exploitation n'ont pas été perturbées puisque nous n'avons pas d'activités, de clients ou de relations avec des fournisseurs d'importance en Russie, en Biélorussie, en Ukraine ou en Israël. Il est toutefois difficile de prévoir les conséquences plus générales qu'auront les conflits sur les économies mondiales et leurs répercussions sur nos activités.

Veuillez consulter les rubriques intitulées « Revue des activités opérationnelles consolidées » et « Revue des activités opérationnelles sectorielles » pour obtenir de plus amples renseignements relativement aux répercussions sur les activités de Dorel au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024.

b) Ratios et mesures financières non conformes aux PCGR

Dorel utilise des ratios et des mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer la performance opérationnelle et la situation de trésorerie de la Société. La réglementation sur les valeurs mobilières exige des sociétés qu'elles préviennent le lecteur que le bénéfice et d'autres mesures ajustées par rapport à un référentiel autre que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et que, par conséquent, il est peu probable que ces mesures puissent être comparées à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. De ce fait, elles ne devraient pas être considérées de façon isolée. Dans le présent rapport, la direction, tout comme certains investisseurs et analystes, utilise des ratios et des mesures financières non conformes aux PCGR, notamment le bénéfice brut ajusté, la marge brute ajustée, le bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e), le bénéfice (perte) net(te) ajusté(e), le bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e), l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (la diminution) des p

Nous invitons le lecteur à consulter la rubrique intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport pour prendre connaissance de la définition et du rapprochement complet de l'ensemble des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR utilisés et présentés par Dorel avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

2

c) Résultats opérationnels du deuxième trimestre et du semestre

| | Deuxièmes trimestres clos les | | | | | Semestres c | los les | |
|---|-------------------------------|------------|---------|-----------|------------|-------------|----------|-----------|
| | 30 juin | 30 juin | Variati | on | 30 juin | 30 juin | Varia | ation |
| | 2024 | 2023 | \$ | % | 2024 | 2023 | \$ | % |
| Produits | 348 077 | 345 211 | 2 866 | 0,8 % | 699 149 | 678 408 | 20 741 | 3,1 % |
| Coût des produits vendus | 281 896 | 284 976 | (3 080) | (1,1) % | 564 731 | 571 460 | (6 729) | (1,2) % |
| Bénéfice brut | 66 181 | 60 235 | 5 946 | 9,9 % | 134 418 | 106 948 | 27 470 | 25,7 % |
| Frais de vente | 33 940 | 32 177 | 1 763 | 5,5 % | 65 102 | 63 616 | 1 486 | 2,3 % |
| Frais généraux et administratifs | 29 932 | 34 933 | (5 001) | (14,3) % | 67 682 | 71 627 | (3 945) | (5,5) % |
| Frais de recherche et de développement | 5 626 | 6 236 | (610) | (9,8) % | 11 717 | 12 444 | (727) | (5,8) % |
| Perte de valeur (reprise de perte de valeur | | 0 200 | (010) | (3,0) 70 | | 12 777 | (121) | (0,0) 70 |
| sur les créances clients | 99 | (81) | 180 | n. s. | 220 | 333 | (113) | (33,9) % |
| Frais de restructuration | 597 | (01) | 597 | 100,0 % | 1 362 | - | 1 362 | 100,0 % |
| Perte de valeur du goodwill | 45 302 | _ | 45 302 | 100,0 % | 45 302 | _ | 45 302 | 100,0 % |
| Perte opérationnelle | (49 315) | (13 030) | 36 285 | 278,5 % | (56 967) | (41 072) | 15 895 | 38,7 % |
| Perte opérationnelle ajustée 1) | (3 416) | (13 030) | (9 614) | (73,8) % | (10 303) | (41 072) | (30 769) | (74,9) % |
| Frais financiers | 9 560 | 6 059 | 3 501 | 57,8 % | 18 642 | 12 299 | 6 343 | 51,6 % |
| Perte avant impôts sur le résultat | (58 875) | (19 089) | 39 786 | 208,4 % | (75 609) | (53 371) | 22 238 | 41,7 % |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le | (30 073) | (19 009) | 39 700 | 200,4 70 | (13 003) | (33 37 1) | 22 230 | 41,7 70 |
| résultat | 606 | (2 365) | 2 971 | n. s. | 1 441 | (5 138) | (6 579) | n. s. |
| Perte nette | (59 481) | (16 724) | 42 757 | 255.7 % | (77 050) | (48 233) | 28 817 | 59.7 % |
| Perte nette ajustée ¹⁾ | (13 582) | (16 724) | (3 142) | (18,8) % | (30 452) | (48 233) | (17 781) | (36,9) % |
| - enemente ajustee | (13 302) | (10 724) | (3 142) | (10,0) 70 | (30 432) | (40 233) | (17 701) | (30,9) 70 |
| Perte par action – De base | (1,83) | (0,51) | 1,32 | 258,8 % | (2,37) | (1,48) | 0.89 | 60.1 % |
| Perte par action – Diluée | (1,83) | (0,51) | 1,32 | 258,8 % | (2,37) | (1,48) | 0,89 | 60,1 % |
| Perte par action ajustée – Diluée 1) | (0,42) | (0,51) | (0,09) | (17,6) % | (0,94) | (1,48) | (0,54) | (36,5) % |
| | (0, 1-) | (0,0.) | (0,00) | (,0) // | (0,0.) | (:,:0) | (0,0.) | (00,0) // |
| Nombre moyen pondéré d'actions | | | | | | | | |
| – De base | 32 558 321 | 32 537 617 | S. O. | S. O. | 32 557 102 | 32 537 617 | S. O. | S. O. |
| Nombre moyen pondéré d'actions – Dilué | 32 558 321 | 32 537 617 | s. o. | s. o. | 32 557 102 | 32 537 617 | S. O. | S. O. |
| | | | | | | | | |
| Marge brute ²⁾ | 19,0 % | 17,4 % | S. O. | 160 pb | 19,2 % | % 15,8 % | s. o. | 340 pb |
| Frais de vente en pourcentage des | | | | | | | | · |
| produits 3) | 9,8 % | 9,3 % | S. O. | 50 pb | 9,3 % | % 9,4 % | S. O. | (10) pb |
| Frais généraux et administratifs en | | | | | | | | |
| pourcentage des produits 4) | 8,6 % | 10,1 % | S. O. | (150) pb | 9,7 % | 6 10,6 % | S. O. | (90) pb |

n. s. = non significatif

d) Perte de valeur du goodwill et frais de restructuration

Perte de valeur du goodwill

Chaque date de clôture, la Société détermine si un indice donne à penser qu'un actif ou qu'une UGT pourrait s'être déprécié. Au cours du deuxième trimestre de 2024, la conjoncture économique générale et les conditions financières à l'échelle mondiale, découlant du contexte inflationniste qui perdure et des taux d'intérêt et des taux hypothécaires qui demeurent élevés, ont continué d'avoir une incidence défavorable sur l'industrie du meuble, ce qui a entraîné une diminution importante de la demande des consommateurs. Les conditions de marché difficiles et la réduction de la demande ont eu une incidence marquée sur les bénéfices de la division Dorel Maison de la Société au cours du deuxième trimestre de 2024. En conséquence, la direction a conclu que ces facteurs constituaient des indices de dépréciation.

3

s. o. = sans objet

pb = point de base

¹⁾ Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans le présent rapport.

²⁾ La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les produits.

³⁾ Les frais de vente en pourcentage des produits correspondent aux frais de vente divisés par les produits.

⁴⁾ Les frais généraux et administratifs en pourcentage des produits correspondent aux frais généraux et administratifs divisés par les produits.

À ce titre, la direction a soumis l'UGT Dorel Maison à un test de dépréciation, et a révisé ses hypothèses concernant la croissance prévue du bénéfice et des flux de trésorerie de cette UGT, de même que ses hypothèses concernant les taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie prévus, en se fondant sur sa meilleure estimation des conditions qui existaient au 30 juin 2024. Étant donné les incertitudes importantes entourant l'ampleur des répercussions de l'évolution de la conjoncture économique générale et des conditions financières à l'échelle mondiale sur les activités de la Société, la direction a intégré des scénarios pondérés selon les probabilités dans son évaluation des flux de trésorerie prévus.

À la lumière du test de dépréciation réalisé, la direction a conclu que la valeur recouvrable de l'UGT Dorel Maison était inférieure à sa valeur comptable, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'une perte de valeur du goodwill de 45,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2024. La perte de valeur reflète la diminution du bénéfice et des flux de trésorerie prévus ainsi qu'un taux d'actualisation moins élevé ajusté en fonction du risque, à la lumière de la conjoncture économique générale et des conditions financières à l'échelle mondiale.

Frais de restructuration

Les détails relatifs aux frais de restructuration sont présentés ci-après :

| | Deuxième trimestre clos le | Semestre clos le | |
|---|-------------------------------|------------------|--|
| | 30 juin 2024 | 30 juin 2024 | |
| Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement | 327 | 1 035 | |
| Profit sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite 1) | (3) | (11) | |
| Autres coûts connexes | 273 | 338 | |
| Total des frais de restructuration comptabilisés dans un poste distinct des états intermédiaires consolidés résumés du résultat | 597 | 1 362 | |

¹⁾ Charges sans effet sur la trésorerie d'un montant total de (3) et de (11), respectivement.

Plan de restructuration de 2023

À la lumière de l'incertitude de la conjoncture macroéconomique qui persiste, y compris le contexte actuel de forte inflation et de taux d'intérêt élevés, la Société a entrepris un nouveau plan de restructuration au quatrième trimestre de 2023. La conjoncture actuelle a limité le pouvoir d'achat des consommateurs, obligeant ceux-ci à équilibrer les besoins de leur ménage et à privilégier les achats quotidiens par rapport aux biens de consommation de plus grande envergure. Cette situation touche tout particulièrement Dorel Maison, les ventes de mobilier en général ayant diminué par rapport aux ventes globales, mais elle touche aussi Dorel Produits de puériculture, puisque ce secteur d'activité n'affiche pas de croissance.

Ces initiatives de restructuration se poursuivront en 2024, alors que la Société continue de procéder à d'autres améliorations opérationnelles et d'évaluer sa structure de coûts.

Dorel Produits de puériculture

Dorel Produits de puériculture a cerné des possibilités de réduire la redondance et de réaliser des gains d'efficience, en plus de procéder à des réductions des effectifs dans plusieurs divisions. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, Dorel Produits de puériculture a engagé des coûts de restructuration de 0,6 million de dollars et de 1,2 million de dollars, respectivement, qui se composent principalement d'indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et d'autres coûts connexes.

Dorel Maison

Le plan de restructuration de Dorel Maison consiste à simplifier la structure de direction de la division en regroupant plusieurs postes de direction clés afin d'éliminer certains rôles redondants. Ce regroupement a donné lieu à une réduction d'environ 5 % des effectifs totaux de Dorel Maison en Amérique du Nord au cours du quatrième trimestre de 2023, ce qui débouchera sur des gains d'efficience opérationnelle, une simplification des processus décisionnels et une réduction des coûts globaux.

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, Dorel Maison a engagé des frais de restructuration de néant et de 0,2 million de dollars, respectivement, qui se composent principalement d'indemnités de cessation d'emploi et de licenciement.

Le 8 juillet 2024, en raison de la conjoncture économique difficile et des tendances du marché dans le secteur, Dorel Maison a annoncé qu'elle cessait ses activités de production à son installation de Tiffin, en Ohio, et a donné un préavis de 60 jours aux employés visés. Le site de Tiffin sera converti en centre de distribution pour Dorel Maison, ce qui permettra à la Société de conserver certains de ses employés pour exercer ces activités, alors que l'installation de Cornwall, en Ontario, s'occupera de toutes les tâches liées à la fabrication de meubles prêts-à-assembler. Dorel est convaincue que cette décision améliorera la productivité et réduira les coûts de production de meubles prêts-à-assembler, ce qui aidera la Société à demeurer compétitive dans l'avenir. Le transfert vers l'installation de Cornwall permettra d'honorer les obligations à l'égard des clients de façon continue, car l'installation de Cornwall est bien équipée pour répondre aux besoins des clients de Dorel en matière de services.

e) Principales informations financières

Le tableau qui suit présente les principales informations financières pour les huit derniers trimestres clos les :

| | 202 | 24 | | 20: | 23 | 20: | 22 | |
|----------------------|----------|----------|---------|----------|----------|----------|----------|----------|
| | 30 juin | 31 mars | 30 déc. | 30 sept. | 30 juin | 31 mars | 30 déc. | 30 sept. |
| Produits | 348 077 | 351 072 | 350 679 | 359 661 | 345 211 | 333 197 | 340 261 | 374 143 |
| Perte nette | (59 481) | (17 569) | (3 757) | (10 360) | (16 724) | (31 509) | (40 954) | (36 747) |
| Par action – De base | (1,83) | (0,54) | (0,12) | (0,32) | (0,51) | (0,97) | (1,26) | (1,13) |
| Par action – Diluée | (1,83) | (0,54) | (0,12) | (0,32) | (0,51) | (0,97) | (1,26) | (1,13) |

Pour le troisième trimestre de 2023, la diminution des produits par rapport au troisième trimestre de 2022 est attribuable à la baisse des produits de la division Dorel Maison, en partie contrebalancée par les améliorations de la division Dorel Produits de puériculture. La diminution de la perte nette par rapport au troisième trimestre de 2022 s'explique surtout par la hausse du bénéfice brut de la division Dorel Produits de puériculture et de la division Dorel Maison.

Pour le quatrième trimestre de 2023, la diminution de la perte nette par rapport au quatrième trimestre de 2022 s'explique surtout par la hausse du bénéfice brut de la division Dorel Produits de puériculture et de la division Dorel Maison.

Pour le premier trimestre de 2024, l'augmentation des produits par rapport au premier trimestre de 2023 est attribuable à la hausse des produits des divisions Dorel Produits de puériculture et Dorel Maison. La diminution de la perte nette par rapport au premier trimestre de 2023 s'explique surtout par la hausse du bénéfice brut de la division Dorel Produits de puériculture et de la division Dorel Maison.

Pour le deuxième trimestre de 2024, la hausse de la perte nette par rapport au deuxième trimestre de 2023 s'explique principalement par la perte de valeur du goodwill comptabilisée dans la division Dorel Maison au cours du deuxième trimestre de 2024.

f) Revue des activités opérationnelles consolidées

Augmentation (diminution) des produits et des produits sur une base comparable :

| | | | | | Deuxièmes | trimestr | res clos les : | 30 juin | | | | |
|---|-----------|---------------------|-----------|--------|-----------|-----------|----------------|---------|-----------|---------|-----------|--------|
| | Ch | Chiffres consolidés | | | | roduits o | de puéricultu | ıre | | Dorel l | Maison | |
| | 2024 | | 2023 | 3 | 2024 | | 2023 | | 2024 | | 2023 | 3 |
| | \$ | % | \$ | % | \$ | % | \$ | % | \$ | % | \$ | % |
| Produits de la période | 348 077 | | 345 211 | | 216 434 | | 211 761 | | 131 643 | | 133 450 | |
| Produits de la période comparative | (345 211) | | (427 835) | | (211 761) | | (218 004) | | (133 450) | | (209 831) | |
| Augmentation (diminution) des produits | 2 866 | 0,8 | (82 624) | (19,3) | 4 673 | 2,2 | (6 243) | (2,9) | (1 807) | (1,4) | (76 381) | (36,4) |
| Incidence des fluctuations des taux de change | 3 149 | 0,9 | (1 328) | (0,3) | 3 075 | 1,5 | (1 425) | (0,6) | 74 | 0,1 | 97 | _ |
| Augmentation (diminution) des produits sur une base comparable 1) | 6 015 | 1,7 | (83 952) | (19,6) | 7 748 | 3,7 | (7 668) | (3,5) | (1 733) | (1,3) | (76 284) | (36,4) |

¹⁾ Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans le présent rapport.

| | | Semestres clos les 30 juin | | | | | | | | | | | |
|---|-----------|----------------------------|-----------|--------|-----------|---------|---------------|-------|-----------|--------------|-----------|--------|--|
| | Ch | Chiffres consolidés | | | | roduits | de puéricultu | ire | | Dorel Maison | | | |
| | 2024 | | 2023 | | 2024 | | 2023 | | 2024 | | 2023 | 3 | |
| | \$ | % | \$ | % | \$ | % | \$ | % | \$ | % | \$ | % | |
| Produits de la période | 699 149 | | 678 408 | | 429 124 | | 411 786 | | 270 025 | | 266 622 | | |
| Produits de la période comparative | (678 408) | | (855 870) | | (411 786) | | (434 573) | | (266 622) | | (421 297) | | |
| Augmentation (diminution) des produits | 20 741 | 3,1 | (177 462) | (20,7) | 17 338 | 4,2 | (22 787) | (5,2) | 3 403 | 1,3 | (154 675) | (36,7) | |
| Incidence des fluctuations des taux de change | 2 750 | 0,4 | 3 614 | 0,4 | 2 808 | 0,7 | 2 879 | 0,6 | (58) | - | 735 | 0,2 | |
| Augmentation (diminution) des produits sur une base comparable 1) | 23 491 | 3,5 | (173 848) | (20,3) | 20 146 | 4,9 | (19 908) | (4,6) | 3 345 | 1,3 | (153 940) | (36,5) | |

¹⁾ Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans le présent rapport.

Produits

Au deuxième trimestre de l'exercice 2024, les produits de Dorel ont augmenté de 2,9 millions de dollars, soit 0,8 %, pour s'établir à 348,1 millions de dollars, par rapport à 345,2 millions de dollars un an plus tôt. Si l'on exclut l'incidence des variations des taux de change d'un exercice à l'autre, les produits sur une base comparable ont augmenté d'environ 1,7 %. L'amélioration des produits et des produits sur une base comparable provient de la division Dorel Produits de puériculture, en partie contrée par le recul de la division Dorel Maison. En ce qui concerne la division Dorel Produits de puériculture, des hausses des produits et des produits sur une base comparable ont été enregistrées sur la majorité des marchés, tout particulièrement aux États-Unis, au Brésil et en Australie, facteur contrebalancé en partie par la diminution des produits sur les marchés du Chili et du Pérou. La baisse des produits et des produits sur une base comparable de la division Dorel Maison s'explique surtout par la réduction des ventes en ligne découlant de la baisse générale de la demande des consommateurs en ligne qui persiste, facteur presque entièrement compensé par la hausse des ventes dans les magasins ayant pignon sur rue.

Pour le semestre, les produits de Dorel ont augmenté de 20,7 millions de dollars, soit 3,1 %, pour s'établir à 699,1 millions de dollars, par rapport à 678,4 millions de dollars un an plus tôt. Si l'on exclut l'incidence des variations des taux de change d'un exercice à l'autre, les produits sur une base comparable ont augmenté d'environ 3,5 %. La hausse des produits et des produits sur une base comparable provient à la fois de la division Dorel Produits de puériculture et de la division Dorel Maison. En ce qui concerne la division Dorel Produits de puériculture, des hausses des produits et des produits sur une base comparable ont été enregistrées sur la majorité des marchés, tout particulièrement aux États-Unis, au Brésil et en Europe. Même si l'on tient compte de la baisse des produits découlant de l'incident lié à la sécurité des réseaux au cours de l'exercice précédent, la hausse des produits a touché l'ensemble des marques et des catégories et s'est poursuivie depuis le premier trimestre. Dans la division Dorel Maison, la hausse s'explique surtout par l'augmentation des ventes dans les magasins ayant pignon sur rue au cours du premier trimestre,

6

facteur presque entièrement contrebalancé par la baisse continue des ventes en ligne qui découle des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.

Bénéfice brut et marge brute

Au deuxième trimestre, le bénéfice brut a augmenté de 5,9 millions de dollars, soit 9,9 %, par rapport à un an plus tôt. La marge brute du deuxième trimestre a augmenté de 160 points de base en pourcentage des produits pour s'établir à 19,0 %, contre 17,4 % un an plus tôt. L'amélioration du bénéfice brut et de la marge brute enregistrés pendant le trimestre provient de la division Dorel Produits de puériculture, en partie contrée par le recul de la division Dorel Maison. Dans la division Dorel Produits de puériculture, l'amélioration est attribuable à la baisse des coûts des intrants, à une meilleure composition des ventes et à l'augmentation du volume des ventes aux États-Unis. En ce qui concerne la division Dorel Maison, la baisse du bénéfice brut et de la marge brute au cours du trimestre s'explique principalement par les offres promotionnelles incitatives plus importantes et la diminution des ventes en ligne qui génèrent des marges plus élevées.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice brut s'est accru de 27,5 millions de dollars, soit 25,7 %, par rapport à un an plus tôt. La marge brute a augmenté de 340 points de base en pourcentage des produits depuis le début de l'exercice pour s'établir à 19,2 %, contre 15,8 % un an plus tôt. Dans la division Dorel Produits de puériculture, la hausse enregistrée depuis le début de l'exercice est attribuable aux mêmes facteurs que ceux indiqués pour le trimestre. En ce qui concerne la division Dorel Maison, l'amélioration du bénéfice brut et de la marge brute depuis le début de l'exercice, qui a eu lieu principalement au premier trimestre, s'explique surtout par la diminution des coûts de transport et des prix des matières premières, ainsi que par une absorption supérieure des coûts indirects des usines découlant de la légère amélioration des activités de fabrication nationales. Les résultats du premier trimestre de l'exercice précédent comprenaient la vente d'une plus grande proportion d'anciens stocks plus coûteux compris dans les stocks d'ouverture de Dorel Produits de puériculture et Dorel Maison.

Frais de vente

Les frais de vente du deuxième trimestre ont augmenté de 1,8 million de dollars par rapport à un an plus tôt, soit 5,5 %, pour s'élever à 33,9 millions de dollars. L'augmentation pour le trimestre est principalement imputable à la hausse globale des coûts liés au marketing et des dépenses promotionnelles relatifs aux lancements de nouveaux produits de la division Dorel Produits de puériculture, partiellement compensée par la baisse des coûts liés à la main d'œuvre dans la division Dorel Maison découlant de la réduction des effectifs survenue dans la foulée des activités de restructuration menées au quatrième trimestre de 2023.

Pour le semestre, les frais de vente ont augmenté de 1,5 million de dollars, soit 2,3 %, pour s'élever à 65,1 millions de dollars. L'augmentation enregistrée depuis le début de l'exercice est imputable aux mêmes facteurs que ceux indiqués pour le trimestre dans les divisions Dorel Produits de puériculture et Dorel Maison.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs du deuxième trimestre ont enregistré une baisse de 5,0 millions de dollars par rapport à un an plus tôt, soit 14,3 %, pour s'établir à 29,9 millions de dollars. La diminution pour le trimestre est principalement attribuable à la baisse des frais d'assurance responsabilité produits et aux pertes de change au cours de l'exercice précédent dans la division Dorel Produits de puériculture. Dans la division Dorel Maison, la diminution s'explique également par la baisse des frais d'assurance responsabilité produits ainsi que par la diminution des coûts liés à la main d'œuvre découlant de la réduction des effectifs survenue dans la foulée des activités de restructuration menées au quatrième trimestre de 2023. Enfin, les charges du siège social ont diminué au deuxième trimestre en raison des profits de change.

Pour le semestre, ces charges ont diminué de 3,9 millions de dollars, soit 5,5 %, pour s'établir à 67,7 millions de dollars, contre 71,6 millions de dollars un an plus tôt. La diminution a eu lieu dans la division Dorel Maison et est attribuable aux mêmes facteurs que ceux indiqués pour le trimestre. En outre, les charges du siège social ont diminué en raison des profits de change et de la diminution globale des honoraires professionnels. À la division Dorel Produits de puériculture, les frais généraux et administratifs globaux sont demeurés inchangés, car les hausses enregistrées au premier trimestre ont été contrebalancées par les baisses subies au deuxième trimestre.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement ont été comparables à ceux du deuxième trimestre et du semestre de l'exercice précédent pour les deux divisions.

7

Perte de valeur (reprise de perte de valeur) sur les créances clients

De même, la perte de valeur (reprise de perte de valeur) sur les créances clients est demeurée comparable à celle du deuxième trimestre et du semestre de l'exercice précédent pour les deux divisions.

Frais de restructuration

Les frais de restructuration se sont établis à 0,6 million de dollars pour le deuxième trimestre et à 1,4 million de dollars depuis le début de l'exercice et sont attribuables au plan de restructuration entrepris au cours du quatrième trimestre de 2023. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Perte de valeur du goodwill et frais de restructuration » de la section traitant des résultats opérationnels pour obtenir de plus amples renseignements.

Perte de valeur du goodwill

Au cours du deuxième trimestre, une perte de valeur du goodwill de 45,3 millions de dollars a été comptabilisée, par rapport à une perte de néant un an plus tôt. Une perte de valeur du goodwill a été comptabilisée relativement à l'UGT Dorel Maison en raison de la diminution du bénéfice et des flux de trésorerie prévus et d'un taux d'actualisation moins élevé ajusté en fonction du risque, facteur qui s'explique par la conjoncture économique générale et les conditions financières à l'échelle mondiale, découlant du contexte inflationniste qui perdure et des taux d'intérêt et des taux hypothécaires qui demeurent élevés. Ce contexte a continué d'avoir une incidence défavorable sur l'industrie du meuble, ce qui a entraîné une diminution importante de la demande des consommateurs.

Perte opérationnelle

Au deuxième trimestre, Dorel a déclaré une perte opérationnelle de 49,3 millions de dollars, comparativement à 13,0 millions de dollars en 2023. L'accroissement de la perte opérationnelle est principalement imputable à la perte de valeur du goodwill, compensée en partie par l'augmentation du bénéfice brut exprimé en dollars attribuable à la hausse de la marge brute exprimée en pourcentage des produits et par la baisse globale des frais opérationnels décrite plus haut. Si l'on exclut les frais de restructuration et la perte de valeur du goodwill, la perte opérationnelle ajustée a diminué de 9,6 millions de dollars pour s'établir à 3,4 millions de dollars, par rapport à 13,0 millions de dollars un an plus tôt.

Depuis le début de l'exercice, Dorel a déclaré une perte opérationnelle de 57,0 millions de dollars, comparativement à 41,1 millions de dollars en 2023. L'accroissement de la perte opérationnelle pour le semestre est principalement imputable à la perte de valeur du goodwill, compensée en partie par la hausse du bénéfice brut exprimé en dollars, attribuable à l'augmentation des ventes, par l'augmentation de la marge brute exprimée en pourcentage des produits et par la baisse globale des dépenses décrite plus haut. Si l'on exclut les frais de restructuration et la perte de valeur du goodwill, la perte opérationnelle ajustée a diminué de 30,8 millions de dollars pour s'établir à 10,3 millions de dollars, par rapport à 41,1 millions de dollars un an plus tôt.

Frais financiers

Les détails des frais financiers sont résumés ci-dessous :

| | Deuxi | èmes trimes | tres clos l | es | | Semestres | clos les | | |
|--|---------|--------------|-------------|-----------|--------|-----------|----------|---------|--|
| _ | 30 juin | juin 30 juin | | Variation | | 30 juin | Varia | ation | |
| | 2024 | 2023 | \$ | % | 2024 | 2023 | \$ | % | |
| Intérêts sur la dette à long terme – y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes | 7 232 | 3 512 | 3 720 | 105,9 % | 13 897 | 6 931 | 6 966 | 100,5 % | |
| Intérêts sur les obligations locatives | 1 553 | 1 539 | 14 | 0,9 % | 3 122 | 3 185 | (63) | (2,0)% | |
| Autres intérêts | 775 | 1 008 | (233) | (23,1)% | 1 623 | 2 183 | (560) | (25,7)% | |
| Frais financiers | 9 560 | 6 059 | 3 501 | 57,8 % | 18 642 | 12 299 | 6 343 | 51,6 % | |

Les frais financiers ont augmenté de 3,5 millions de dollars au deuxième trimestre pour s'établir à 9,6 millions de dollars par rapport à un an plus tôt. La hausse est principalement imputable à l'augmentation des soldes moyens de la dette à long terme et des taux d'intérêt moyens par rapport à un an plus tôt.

Depuis le début de l'exercice, les frais financiers ont augmenté de 6,3 millions de dollars pour s'établir à 18,6 millions de dollars par rapport à un an plus tôt. L'augmentation des frais financiers s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux indiqués pour le trimestre.

Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les taux d'imposition effectifs de la Société se sont établis à (1,0) % et à (1,9) %, respectivement, contre des taux de 12,4 % et de 9,6 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. En tant que société multinationale, Dorel est résidente de plusieurs pays et, de ce fait, elle est assujettie à différents taux d'imposition dans ces diverses juridictions fiscales, à l'interprétation et à l'application des lois fiscales ainsi qu'à l'application des traités fiscaux conclus entre différents pays. Par conséquent, d'importantes fluctuations peuvent survenir d'un exercice à l'autre ou encore d'un trimestre à l'autre au cours d'un même exercice.

Les taux d'imposition effectifs pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023 ont principalement subi l'incidence de la non-comptabilisation des avantages fiscaux liés aux pertes fiscales et aux différences temporaires. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les taux d'imposition effectifs ont également subi l'incidence de la perte de valeur du goodwill non déductible.

La Société entre dans le champ d'application du modèle de règles du Pilier 2 de l'OCDE. Des lois Pilier 2 ont été adoptées au Canada et ont également été adoptées ou quasi adoptées dans certains territoires où les filiales de la Société exercent leurs activités. La Société a effectué un calcul provisoire dans le cadre du régime de protection transitoire aux fins du Pilier 2. Ce calcul provisoire est fondé sur les montants prévus pour l'exercice. Il y a un nombre limité de territoires où le régime de protection transitoire ne s'applique pas. Cependant, comme le taux d'imposition effectif découlant du Pilier 2 s'élève à près de 15 % dans ces territoires, la Société et ses filiales n'ont pas eu à comptabiliser de charge d'impôt exigible au titre de la mise en œuvre des lois Pilier 2 pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024. La Société applique l'exception temporaire obligatoire concernant la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé rattachés aux impôts sur le résultat découlant des lois Pilier 2 ainsi que la communication d'informations à leur sujet, comme le prévoient les modifications de l'IAS 12 publiées en mai 2023.

Perte nette

Au deuxième trimestre de l'exercice 2024, la perte nette s'est élevée à 59,5 millions de dollars, soit 1,83 \$ par action après dilution, comparativement à 16,7 millions de dollars, soit 0,51 \$ par action après dilution, en 2023. Si l'on exclut les frais de restructuration et la perte de valeur du goodwill, la perte nette ajustée pour le trimestre s'est chiffrée à 13,6 millions de dollars, soit 0,42 \$ par action après dilution comparativement à 16,7 millions de dollars, soit 0,51 \$ par action après dilution, un an plus tôt.

Au cours du semestre, la perte nette s'est élevée à 77,0 millions de dollars, soit 2,37 \$ par action après dilution, comparativement à 48,2 millions de dollars, soit 1,48 \$ par action après dilution, en 2023. Si l'on exclut les frais de restructuration et la perte de valeur du goodwill, la perte nette ajustée pour le semestre s'est chiffrée à 30,5 millions de dollars, soit 0,94 \$ par action après dilution comparativement à 48,2 millions de dollars, soit 1,48 \$ par action après dilution, un an plus tôt.

g) Revue des activités opérationnelles sectorielles

Les résultats sectoriels sont présentés à la note 14 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société. De plus amples informations sur les secteurs opérationnels sont présentées ci-dessous.

Dorel Produits de puériculture

| | Deux | ièmes trimesti | es clos les | | Semestres clos les | | | | |
|--|---------|----------------|-------------|----------|--------------------|---------|---------|---------|--|
| | 30 juin | 30 juin | Variatio | | 30 juin | 30 juin | Varia | | |
| | 2024 | 2023 | \$ | % | 2024 | 2023 | \$ | % | |
| Produits | 216 434 | 211 761 | 4 673 | 2,2 % | 429 124 | 411 786 | 17 338 | 4,2 % | |
| Coût des produits vendus | 154 767 | 156 825 | (2 058) | (1,3) % | 311 000 | 312 057 | (1 057) | (0,3)% | |
| Bénéfice brut | 61 667 | 54 936 | 6 731 | 12,3 % | 118 124 | 99 729 | 18 395 | 18,4 % | |
| Frais de vente | 28 666 | 25 758 | 2 908 | 11,3 % | 54 037 | 50 889 | 3 148 | 6,2 % | |
| Frais généraux et administratifs | 21 659 | 23 429 | (1 770) | (7,6) % | 46 810 | 46 735 | 75 | 0,2 % | |
| Frais de recherche et de développement | 4 403 | 4 938 | (535) | (10,8) % | 9 132 | 9 821 | (689) | (7,0)% | |
| Perte de valeur (reprise de perte de valeur) sur les créances clients | 71 | (38) | 109 | n. s. | 148 | 358 | (210) | (58,7)% | |
| Frais de restructuration | 597 | _ | 597 | 100,0 % | 1 177 | _ | 1 177 | 100,0 % | |
| Bénéfice (perte) opérationnel(le) | 6 271 | 849 | 5 422 | n. s. | 6 820 | (8 074) | 14 894 | n. s. | |
| Bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) 1) | 6 868 | 849 | 6 019 | n. s. | 7 997 | (8 074) | 16 071 | n. s. | |
| Marge brute ²⁾ | 28,5 % | 25,9 % | S. O. | 260 pb | 27,5 % | 24,2 % | S. O. | 330 pb | |
| Frais de vente en pourcentage des produits 3) | 13,2 % | 12,2 % | S. O. | 100 pb | 12,6 % | 12,4 % | S. O. | 20 pb | |
| Frais généraux et administratifs en pourcentage des produits ⁴⁾ | 10,0 % | 11,1 % | S. O. | (110) pb | 10,9 % | 11,3 % | S. O. | (40) pt | |

n. s. = non significatif

Les produits de la division Dorel Produits de puériculture ont augmenté de 4,7 millions de dollars, soit 2,2 %, au deuxième trimestre pour s'établir à 216,4 millions de dollars. Les produits sur une base comparable ont augmenté d'environ 3,7 %, compte non tenu de l'incidence de la variation des taux de change d'un exercice à l'autre. L'augmentation des produits et des produits sur une base comparable au deuxième trimestre a été enregistrée sur la majorité des marchés, tout particulièrement aux États-Unis, au Brésil et en Australie. Aux États-Unis, l'augmentation a touché l'ensemble des marques et des catégories de produits. Au Brésil, la hausse des produits a été observée dans le réseau des boutiques spécialisées et le réseau du commerce électronique. Enfin, en Australie, la croissance provient principalement du réseau de vente directe aux consommateurs et des ventes en ligne. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la baisse des produits sur les marchés du Chili et du Pérou dans l'ensemble des réseaux, en raison de la baisse de la demande des consommateurs qui a encore persisté sur ces marchés au cours des derniers trimestres.

Pour le semestre, les produits de la division ont augmenté de 17,3 millions de dollars, soit 4,2 %, pour s'établir à 429,1 millions de dollars, contre 411,8 millions de dollars un an plus tôt. Les produits sur une base comparable ont augmenté d'environ 4,9 %, compte non tenu de l'incidence de la variation des taux de change d'un exercice à l'autre. Depuis le début de l'exercice, des hausses des produits et des produits sur une base comparable ont été enregistrées sur la majorité des marchés, tout particulièrement aux États-Unis, au Brésil et en Europe. Aux États-Unis, même si l'on tient compte de la baisse des produits découlant de l'incident lié à la sécurité des réseaux au cours de l'exercice précédent, la hausse des produits a touché l'ensemble des marques et des catégories et s'est poursuivie depuis le premier trimestre. Au Brésil, l'amélioration depuis le début de l'exercice est attribuable aux mêmes facteurs que ceux indiqués pour le trimestre. En Europe, l'amélioration provient surtout du premier trimestre, car les produits sont demeurés essentiellement stables au cours du deuxième trimestre.

s. o. = sans objet

pb = point de base

¹⁾ Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans le présent rapport.

²⁾ La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les produits.

³⁾ Les frais de vente en pourcentage des produits correspondent aux frais de vente divisés par les produits.

⁴⁾ Les frais généraux et administratifs en pourcentage des produits correspondent aux frais généraux et administratifs divisés par les produits.

Le bénéfice brut du deuxième trimestre a augmenté de 6,7 millions de dollars, soit 12,3 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Pour le deuxième trimestre, la marge brute s'est établie à 28,5 %, ce qui représente une amélioration de 260 points de base, par rapport à 25,9 % un an plus tôt. La hausse du bénéfice brut et de la marge brute au cours du deuxième trimestre s'explique par la baisse des coûts des intrants, une meilleure composition des ventes et l'augmentation du volume des ventes aux États-Unis. Pour le semestre, la marge brute a augmenté de 18,4 millions de dollars, ou 18,4 %, par rapport à l'exercice précédent et la marge brute s'est améliorée de 330 points de base pour se chiffrer à 27,5 %. L'amélioration depuis le début de l'exercice est attribuable aux mêmes facteurs que ceux indiqués pour le trimestre. Les résultats du premier trimestre de l'exercice précédent comprenaient également la vente d'une plus grande proportion d'anciens stocks plus coûteux compris dans les stocks d'ouverture.

Les frais de vente du deuxième trimestre ont augmenté de 2,9 millions de dollars, soit 11,3 %, pour s'établir à 28,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 100 points de base en pourcentage des produits. L'augmentation des frais de vente au deuxième trimestre est principalement imputable à la hausse globale des coûts liés au marketing et des dépenses promotionnelles relatifs aux lancements de nouveaux produits, ainsi qu'à la hausse des coûts liés aux effectifs. Pour le semestre, les frais de vente ont augmenté de 3,1 millions de dollars, soit 6,2 %, pour s'établir à 54,0 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 20 points de base en pourcentage des produits. L'augmentation des frais de vente depuis le début de l'exercice est attribuable aux mêmes facteurs que ceux indiqués pour le trimestre.

Les frais généraux et administratifs du deuxième trimestre ont diminué de 1,8 million de dollars, soit 7,6 %, pour s'établir à 21,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 110 points de base en pourcentage des produits. La diminution est principalement attribuable à la baisse des frais d'assurance responsabilité produits et aux pertes de change au cours de l'exercice précédent. Pour le semestre, les frais généraux et administratifs sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, la baisse globale des frais d'assurance responsabilité produits a été contrebalancée par la hausse des honoraires professionnels et des coûts liés aux effectifs. En outre, les pertes de change au deuxième trimestre ont été supérieures aux profits au premier trimestre.

Les frais de recherche et de développement ont été comparables à ceux du deuxième trimestre et du semestre de l'exercice précédent.

De même, la perte de valeur (reprise de perte de valeur) sur les créances clients est également demeurée comparable à celle du deuxième trimestre et du semestre de l'exercice précédent.

Les frais de restructuration se sont établis à 0,6 million de dollars pour le deuxième trimestre et à 1,2 million de dollars depuis le début de l'exercice et sont attribuables au plan de restructuration entrepris au cours du quatrième trimestre de 2023. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Perte de valeur du goodwill et frais de restructuration » de la section traitant des résultats opérationnels pour obtenir de plus amples renseignements.

Le bénéfice opérationnel s'est chiffré à 6,3 millions de dollars au deuxième trimestre par rapport à 0,8 million de dollars en 2023. Si l'on exclut les frais de restructuration, le bénéfice opérationnel ajusté a augmenté de 6,0 millions de dollars, donnant lieu à un bénéfice opérationnel ajusté de 6,9 millions de dollars. L'augmentation du bénéfice opérationnel au cours du deuxième trimestre résulte surtout de l'augmentation du bénéfice brut exprimé en dollars découlant de l'accroissement de la marge brute, en partie contrebalancée par la hausse globale des frais opérationnels. Le bénéfice opérationnel s'est établi à 6,8 millions de dollars depuis le début de l'exercice, contre une perte opérationnelle de 8,1 millions de dollars un an plus tôt. Si l'on exclut les frais de restructuration, le bénéfice opérationnel ajusté a augmenté de 16,1 millions de dollars, donnant lieu à un bénéfice opérationnel ajusté de 8,0 millions de dollars, par rapport à une perte opérationnelle ajustée de 8,1 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice opérationnel depuis le début de l'exercice s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux indiqués pour le trimestre.

Dorel Maison

| | Deux | cièmes trimest | res clos les | | Semestres clos les | | | | |
|--|----------|----------------|--------------|----------|--------------------|----------|----------|---------|--|
| | 30 juin | 30 juin | Variati | on | 30 juin | 30 juin | Varia | ation | |
| | 2024 | 2023 | \$ | % | 2024 | 2023 | \$ | % | |
| Produits | 131 643 | 133 450 | (1 807) | (1,4)% | 270 025 | 266 622 | 3 403 | 1,3 % | |
| Coût des produits vendus | 127 129 | 128 151 | (1 022) | (0,8) % | 253 731 | 259 403 | (5 672) | (2,2)% | |
| Bénéfice brut | 4 514 | 5 299 | (785) | (14,8) % | 16 294 | 7 219 | 9 075 | 125,7 % | |
| Frais de vente | 5 274 | 6 419 | (1 145) | (17,8) % | 11 065 | 12 727 | (1 662) | (13,1)% | |
| Frais généraux et administratifs | 6 334 | 7 613 | (1 279) | (16,8) % | 14 288 | 15 763 | (1 475) | (9,4)% | |
| Frais de recherche et de développement | 1 223 | 1 298 | (75) | (5,8) % | 2 585 | 2 623 | (38) | (1,4)% | |
| Perte de valeur (reprise de perte de valeur) sur les créances clients | 28 | (43) | 71 | n. s. | 72 | (25) | 97 | n. s. | |
| Frais de restructuration | _ | _ | - | S. O. | 185 | - | 185 | 100,0 % | |
| Perte de valeur du goodwill | 45 302 | _ | 45 302 | 100,0 % | 45 302 | - | 45 302 | 100,0 % | |
| Perte opérationnelle | (53 647) | (9 988) | 43 659 | 437,1 % | (57 203) | (23 869) | 33 334 | 139,7 % | |
| Perte opérationnelle ajustée 1) | (8 345) | (9 988) | (1 643) | (16,4) % | (11 716) | (23 869) | (12 153) | (50,9)% | |
| Marge brute ²⁾ | 3,4 % | 4,0 % | S. O. | (60) pb | 6,0 % | 2,7 % | s. o. | 330 pb | |
| Frais de vente en pourcentage des produits 3) | 4,0 % | 4,8 % | S. O. | (80) pb | 4,1 % | 4,8 % | S. O. | (70) pb | |
| Frais généraux et administratifs en pourcentage des produits ⁴⁾ | 4,8 % | 5,7 % | S. O. | (90) pb | 5,3 % | 5,9 % | S. O. | (60) pb | |

n. s. = non significatif

Les produits de la division Dorel Maison ont reculé de 1,8 million de dollars, soit 1,4 %, au deuxième trimestre pour s'établir à 131,6 millions de dollars. La légère diminution des produits au deuxième trimestre s'explique surtout par la réduction des ventes en ligne découlant de la baisse générale de la demande des consommateurs en ligne qui persiste, presque entièrement compensée par la hausse des ventes réalisées auprès des détaillants ayant pignon sur rue. La hausse des ventes dans les magasins ayant pignon sur rue est attribuable à l'augmentation de la demande de meubles pliables, de futons et d'escabeaux. Au cours des derniers trimestres, le niveau des ventes dans les points de vente a continué d'excéder considérablement les commandes de réapprovisionnement, entraînant une baisse des niveaux de stocks des détaillants, ce qui s'est traduit par une augmentation des commandes de réapprovisionnement. Les taux d'intérêt actuels continuent d'influer sur les habitudes de dépenses en produits pour la maison des consommateurs, en particulier en ce qui concerne la demande de meubles en ligne.

Pour le semestre, les produits ont augmenté de 3,4 millions de dollars, soit 1,3 %, pour s'établir à 270,0 millions de dollars, contre 266,6 millions de dollars un an plus tôt. La hausse depuis le début de l'exercice s'explique surtout par l'augmentation des ventes dans les magasins ayant pignon sur rue au cours du premier trimestre, facteur presque entièrement contrebalancé par la baisse continue des ventes en ligne qui découle des mêmes facteurs que ceux décrits précédemment.

Le bénéfice brut du deuxième trimestre a diminué de 0,8 million de dollars, soit 14,8 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Pour le deuxième trimestre, la marge brute s'est établie à 3,4 %, ce qui représente une baisse de 60 points de base, par rapport à 4,0 % un an plus tôt. La baisse du bénéfice brut et de la marge brute au cours du trimestre s'explique principalement par les offres promotionnelles incitatives plus importantes, la diminution des ventes en ligne qui génèrent des marges plus élevées et l'efficacité de volume et les niveaux de production inférieurs dans nos usines de meubles prêts-à-assembler, ce qui s'est traduit par une absorption moindre des coûts indirects des usines.

s. o. = sans objet

pb = point de base

Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans le présent rapport.

²⁾ La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les produits.

³⁾ Les frais de vente en pourcentage des produits correspondent aux frais de vente divisés par les produits.

⁴⁾ Les frais généraux et administratifs en pourcentage des produits correspondent aux frais généraux et administratifs divisés par les produits.

Pour le semestre, le bénéfice brut a augmenté de 9,1 millions de dollars, par rapport à un an plus tôt, et la marge brute s'est améliorée de 330 points de base pour s'établir à 6,0 %, par rapport à 2,7 % un an plus tôt. L'amélioration du bénéfice brut et de la marge brute depuis le début de l'exercice, qui a eu lieu principalement au premier trimestre, s'explique surtout par la diminution des coûts de transport et des prix des matières premières, ainsi que par une absorption supérieure des coûts indirects des usines découlant de la légère amélioration des activités de fabrication nationales. Les résultats du premier trimestre de l'exercice précédent comprenaient la vente d'une plus grande proportion d'anciens stocks plus coûteux compris dans les stocks d'ouverture. En outre, les résultats du premier trimestre de l'exercice dernier tenaient compte des offres promotionnelles incitatives visant la plupart des catégories de produits dans le but d'augmenter les ventes et de réduire les niveaux des stocks.

Les frais de vente du deuxième trimestre ont fléchi de 1,1 million de dollars, soit 17,8 %, pour s'établir à 5,3 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 80 points de base en pourcentage des produits. Pour le semestre, les frais de vente ont diminué de 1,7 million de dollars, soit 13,1 %, pour s'établir à 11,1 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 70 points de base en pourcentage des produits. La baisse pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est surtout attribuable à la diminution des coûts liés à la main d'œuvre découlant de la réduction des effectifs survenue dans la foulée des activités de restructuration menées au quatrième trimestre de 2023 et de la diminution des coûts liés au marketing.

Les frais généraux et administratifs du deuxième trimestre ont diminué de 1,3 million de dollars, soit 16,8 %, pour s'établir à 6,3 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 90 points de base en pourcentage des produits. Pour le semestre, les frais généraux et administratifs ont diminué de 1,5 million de dollars, soit 9,4 %, pour s'établir à 14,3 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 60 points de base en pourcentage des produits. La diminution pour le trimestre et depuis le début de l'exercice s'explique surtout par la baisse des frais d'assurance responsabilité produits ainsi que par la diminution des coûts liés à la main d'œuvre découlant de la réduction des effectifs survenue dans la foulée des activités de restructuration menées au guatrième trimestre de 2023.

Les frais de recherche et de développement ont été comparables à ceux du deuxième trimestre et du semestre de l'exercice précédent.

De même, la perte de valeur (reprise de perte de valeur) sur les créances clients est également demeurée comparable à celle du deuxième trimestre et du semestre de l'exercice précédent.

Pour le deuxième trimestre, la perte de valeur du goodwill s'est chiffrée à 45,3 millions de dollars par rapport à une perte de néant un an plus tôt. Cette perte de valeur du goodwill a été comptabilisée relativement à l'UGT Dorel Maison en raison de la diminution du bénéfice et des flux de trésorerie prévus ainsi que d'un taux d'actualisation moins élevé ajusté en fonction du risque. Ces facteurs s'expliquent par la conjoncture économique générale et les conditions financières à l'échelle mondiale, découlant du contexte inflationniste qui perdure et des taux d'intérêt et des taux hypothécaires toujours élevés, qui ont continué d'avoir une incidence défavorable sur l'industrie du meuble, ce qui a entraîné une diminution importante de la demande des consommateurs.

La perte opérationnelle de la division Dorel Maison a augmenté de 43,7 millions de dollars pour le trimestre, pour s'établir à 53,6 millions de dollars, ce qui est principalement imputable à la perte de valeur du goodwill et à la baisse du bénéfice brut, facteurs en partie compensés par une baisse globale des frais opérationnels. Pour le semestre, la perte opérationnelle a augmenté de 33,3 millions de dollars, pour s'établir à 57,2 millions de dollars, contre une perte opérationnelle de 23,9 millions de dollars un an plus tôt, ce qui s'explique principalement par la perte de valeur du goodwill, compensée en partie par la hausse du bénéfice brut exprimé en dollars attribuable à la hausse de la marge brute et par la baisse globale des frais opérationnels.

3. SITUATION FINANCIÈRE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

a) Principales informations tirées des états consolidés de la situation financière

| | 30 juin 2024 | 30 décembre 2023 |
|----------------------|-----------------|---------------------|
| Actifs | | |
| Actifs courants | 595 808 | 619 559 |
| Actifs non courants | 316 582 | 381 368 |
| | 912 390 | 1 000 927 |
| Passifs | | |
| Passifs courants | 411 210 | 429 582 |
| Passifs non courants | 359 901 | 346 643 |
| Capitaux propres | 141 279 | 224 702 |
| | 912 390 | 1 000 927 |

Par rapport au 30 décembre 2023, le total des actifs courants de Dorel a diminué, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- une diminution de 44,0 millions de dollars des stocks, dont une tranche de 13,4 millions de dollars est attribuable à la division Dorel Produits de puériculture et une tranche de 30,6 millions de dollars est attribuable à la division Dorel Maison, en raison principalement des efforts continus visant à réduire davantage la quantité de stocks et à écouler les stocks plus coûteux;
- facteur en partie compensé par une augmentation de 23,0 millions de dollars des créances clients, dont une tranche de 11,6 millions de dollars est attribuable à Dorel Produits de puériculture et une tranche de 11,4 millions de dollars, à Dorel Maison, en raison du moment où les créances sont recouvrées auprès des clients.

Par rapport au 30 décembre 2023, le total des actifs non courants de Dorel a diminué, en raison essentiellement du facteur suivant :

• une diminution du goodwill de 45,4 millions de dollars découlant de la comptabilisation d'une perte de valeur du goodwill relativement à l'UGT Dorel Maison.

Par rapport au 30 décembre 2023, le total des passifs courants de Dorel a diminué, en raison essentiellement du facteur suivant :

• une diminution de 16,4 millions de dollars des fournisseurs et autres dettes attribuable au moment où les paiements sont versés aux fournisseurs.

b) Ratio capitaux d'emprunt/capitaux propres

| | 30 juin 2024 | 30 décembre 2023 |
|--|-----------------|---------------------|
| Dette à long terme | 256 964 | 235 665 |
| Dette bancaire | 6 852 | 7 317 |
| Total des capitaux d'emprunt 1) | 263 816 | 242 982 |
| Capitaux propres | 141 279 | 224 702 |
| Ratio capitaux d'emprunt/capitaux propres 1) | 1,87 | 1,08 |

¹⁾ Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans le présent rapport.

Le ratio capitaux d'emprunt/capitaux propres au 30 juin 2024 a augmenté par rapport au ratio au 30 décembre 2023, ce qui s'explique par la diminution des capitaux propres, engendrée par la perte nette inscrite pour l'exercice et par l'augmentation du niveau d'endettement de la Société.

c) Flux de trésorerie

| | Deuxièmes trimestres clos les | | | Semestres clos les | | | |
|--|-------------------------------|----------|-----------|--------------------|----------|-----------|--|
| | 30 juin | 30 juin | Variation | 30 juin | 30 juin | Variation | |
| | 2024 | 2023 | \$ | 2024 | 2023 | \$ | |
| Flux de trésorerie liés aux : | | | | | | | |
| Activités opérationnelles | 3 137 | 12 525 | (9 388) | 3 198 | 49 520 | (46 322) | |
| Activités de financement | (3 350) | (17 095) | 13 745 | 1 394 | (49 294) | 50 688 | |
| Activités d'investissement | (2 072) | (1 459) | (613) | (5 342) | (7 878) | 2 536 | |
| Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et | | | | | | | |
| les équivalents de trésorerie | (1 094) | 1 055 | (2 149) | (1 210) | (656) | (554) | |
| (Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des | | | | | | | |
| équivalents de trésorerie | (3 379) | (4 974) | 1 595 | (1 960) | (8 308) | 6 348 | |

Entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles

Pour le deuxième trimestre de 2024, les entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 3,1 millions de dollars, comparativement à 12,5 millions de dollars un an plus tôt, ce qui représente une diminution des entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles de 9,4 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Cette diminution s'explique essentiellement par une variation négative nette des soldes liés aux activités opérationnelles, en partie contrebalancée par des pertes opérationnelles globalement plus faibles en 2024. La variation négative nette des soldes liés aux activités opérationnelles est principalement attribuable à la variation négative nette des fournisseurs et autres dettes qui s'explique par le moment où les paiements sont versés aux fournisseurs.

Pour le semestre, les entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 3,2 millions de dollars, comparativement à 49,5 millions de dollars un an plus tôt, ce qui représente une diminution des entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles de 46,3 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Cette diminution s'explique essentiellement par une variation négative nette des soldes liés aux activités opérationnelles, en partie contrebalancée par des pertes opérationnelles globalement plus faibles en 2024. La variation négative nette des soldes liés aux activités opérationnelles est principalement attribuable à la variation négative nette des créances clients, des stocks et des fournisseurs et autres dettes. La variation négative nette des créances s'explique surtout par le moment où les créances sont recouvrées auprès des clients. La variation négative nette des fournisseurs et autres dettes est attribuable au moment où les paiements sont versés aux fournisseurs.

Flux de trésorerie disponibles

| | Deuxièmes trimestres clos les | | | Semestres clos les | | | |
|---|-------------------------------|-----------------|-----------------|--------------------|-----------------|---------------------|--|
| | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | Variation \$ | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | Variation \$ | |
| Entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles | 3 137 | 12 525 | (9 388) | 3 198 | 49 520 | (46 322) | |
| Moins : | | | , | | | ` , | |
| Entrées d'immobilisations corporelles | (2 344) | (2 900) | 556 | (6 342) | (7 586) | 1 244 | |
| Cessions d'immobilisations corporelles | _ | 17 | (17) | _ | 25 | (25) | |
| Entrées d'immobilisations incorporelles Produit net de la cession d'actifs détenus en vue de la | (2 237) | (1 538) | (699) | (4 744) | (3 279) | (1 4 65) | |
| vente | _ | 2 962 | (2 962) | _ | 2 962 | (2 962) | |
| Produit net de la cession d'immobilisations corporelles | 2 509 | _ | 2 509 | 5 744 | - | 5 744 | |
| Flux de trésorerie disponibles 1) | 1 065 | 11 066 | (10 001) | (2 144) | 41 642 | (43 786) | |

¹⁾ Il s'agit d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la section intitulée « Définition et rapprochement des ratios et mesures financières non conformes aux PCGR » dans le présent rapport.

(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement

Pour le deuxième trimestre de 2024, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont diminué de 13,7 millions de dollars par rapport à 2023 pour se chiffrer à 3,4 millions de dollars, en raison de l'augmentation de la dette à long terme. Pour le semestre, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont diminué de 50,7 millions de dollars et les entrées nettes de trésoreries liées aux activités de financement se sont établies à 1,4 million de dollars, en raison de l'augmentation de la dette à long terme.

Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement

Pour le deuxième trimestre de 2024, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement ont augmenté de 0,6 million de dollars pour se chiffrer à 2,1 millions de dollars. Pour le semestre, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement ont diminué de 2,5 millions de dollars pour se chiffrer à 5,3 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par le produit net de la cession d'immobilisations corporelles d'un montant de 5,7 millions de dollars obtenu au premier semestre de 2024. À l'exercice précédent, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement tenaient compte du produit net de la cession des actifs détenus en vue de la vente de la division Dorel Produits de puériculture.

d) <u>Dette à long terme et risque de liquidité</u>

Clauses restrictives financières

Aux termes de la facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs (la « facilité de crédit garantie par des actifs ») et de la facilité d'emprunt à terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien d'un seuil minimum de liquidités excédentaires renouvelables. Si le maintien d'un seuil minimum de liquidités excédentaires n'est pas respecté, la Société doit atteindre un seuil minimum de bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») trimestriel projeté. Le 28 mars 2024, la Société a modifié ses ententes de facilité d'emprunt à terme et de facilité de crédit garantie par des actifs aux termes desquelles le seuil minimum requis de liquidités excédentaires renouvelables a été réduit. Au 30 juin 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la facilité de crédit garantie par des actifs et de la facilité d'emprunt à terme.

Risque de liquidité

L'évaluation de la situation de trésorerie exige l'exercice d'un jugement important et, bien qu'aucune garantie ne puisse être donnée à cet égard, la Société ne prévoit pas éprouver de problème de liquidité dans un avenir prévisible, que ce soit au titre des flux de trésorerie futurs liés à ses activités opérationnelles ou des montants disponibles aux termes de ses conventions bancaires en vigueur et renégociées. Selon sa situation de trésorerie actuelle et ses besoins estimés pour le prochain exercice, la Société prévoit générer suffisamment de flux de trésorerie ou avoir accès à du financement additionnel, si nécessaire. De plus, la capacité de la Société à financer ses activités opérationnelles et à répondre à ses besoins de trésorerie est tributaire de sa capacité à maintenir des seuils minimums de liquidités excédentaires aux termes de sa facilité de crédit garantie par des actifs et de sa facilité d'emprunt à terme, une des clauses restrictives financières que la Société est tenue de respecter étant le maintien d'un seuil minimum de liquidités excédentaires renouvelables. La Société sera en violation de cette clause restrictive si elle ne maintient pas un seuil minimum de liquidités excédentaires renouvelables et si elle n'atteint pas le seuil minimum de bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») trimestriel projeté. Cette situation pourrait être considérée comme un cas de défaut aux termes de la facilité de crédit garantie par des actifs et de la facilité d'emprunt à terme, ce qui ferait en sorte que les soldes non réglés des sommes empruntées aux termes de la facilité de crédit garantie par des actifs et de la facilité d'emprunt à terme de la Société deviendraient exigibles immédiatement. Au 30 juin 2024, la Société respectait ses seuils minimums spécifiés de liquidités excédentaires et prévoyait maintenir le seuil minimum requis de liquidités excédentaires renouvelables pour au moins les douze prochains mois à partir de la date des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

La direction prévoit respecter les exigences de maintien de liquidités excédentaires en gérant activement sa situation de trésorerie grâce à la gestion de son fonds de roulement et de ses dépenses discrétionnaires ainsi qu'en priorisant certaines dépenses en immobilisations et en considérant certaines initiatives stratégiques. La Société estime qu'elle sera en mesure de financer adéquatement ses activités opérationnelles et de répondre à ses besoins de trésorerie pour au moins les douze prochains mois à partir de la date de publications des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

Par conséquent, les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle suppose que la Société poursuivra son exploitation dans un avenir prévisible et qu'elle pourra

réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2024 et pour le deuxième trimestre et le semestre clos à cette date ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et du classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement s'imposer si la base de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée.

4. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, la direction a exercé son jugement en ce qui a trait à l'incidence de l'incertitude de la conjoncture macroéconomique, dont les pressions inflationnistes persistantes, l'évolution des habitudes en matière de dépenses de consommation, les variations des taux de change et les taux d'intérêt élevés, sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges de la Société ainsi que sur les informations à fournir connexes, au moyen d'estimations et d'hypothèses qui sont assujetties à des incertitudes importantes. L'ampleur des répercussions qu'aura l'incertitude de la conjoncture macroéconomique sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. En conséquence, les résultats réels pourraient différer substantiellement des estimations et des hypothèses qui tiennent compte de l'incidence de l'incertitude de la conjoncture macroéconomique formulées par la direction aux fins de l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

5. CHANGEMENTS COMPTABLES

Normes nouvelles et modifiées adoptées au cours de la période

Le 31 décembre 2023, la Société a adopté les normes comptables nouvelles ou modifiées suivantes :

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)

Aux fins du classement dans les passifs non courants, les modifications ont éliminé l'exigence que le droit de différer le règlement du passif, ou de le renouveler, pour au moins douze mois soit inconditionnel. Selon les modifications, ce droit doit être substantiel et exister à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Normes nouvelles ou modifiées non encore adoptées

L'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié de nouvelles normes et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour le semestre clos le 30 juin 2024. Les normes nouvelles ou modifiées n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

États financiers : Présentation et informations à fournir (IFRS 18)

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir, dans le but d'améliorer l'information sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace la norme IAS 1, Présentation des états financiers. Elle reproduit de nombreuses dispositions de l'IAS 1. L'IFRS 18 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

6. AUTRES INFORMATIONS

La désignation, le nombre et le montant de chaque catégorie et série d'actions en circulation de Dorel au 7 août 2024 sont les suivants :

- Nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale ou au pair, pouvant être émises en série et entièrement libérées:
- Nombre illimité d'actions à droit de vote plural de catégorie « A » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B », à raison d'une action pour chaque action convertie; et
- Nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à droit de vote plural de catégorie « A », dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie « A ».

Les détails des actions émises et en circulation sont les suivants :

| Catégorie | Catégorie « A » | | ie « B » | Total |
|-----------|-----------------|------------|----------|----------|
| Nombre | (000) \$ | Nombre | (000) \$ | (000) \$ |
| 4 136 753 | 1 742 | 28 439 787 | 204 727 | 206 469 |

Les informations relatives aux unités d'actions différées et aux droits à la valeur d'actions incessibles réglés en espèces qui sont en circulation sont présentées à la note 10 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés de Dorel. Ces montants n'ont subi aucun changement important au cours de la période comprise entre la fin du trimestre et la date de préparation du présent rapport.

7. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 juin 2024, Dorel n'a apporté aucun changement ayant eu, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de Dorel.

8. MISE EN GARDE CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Certains des énoncés contenus dans le présent rapport peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Sous réserve de ce qui pourrait être exigé par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes, notamment les énoncés qui portent sur l'incidence de la conjoncture macroéconomique, dont les pressions inflationnistes, l'évolution des dépenses de consommation, les variations des taux de change et la hausse des taux d'intérêt, sur les activités commerciales, la situation financière et les activités opérationnelles de la Société, et ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui laissent entrevoir la possibilité que les résultats réels puissent différer de façon significative des attentes de la Société telles qu'elles sont exprimées de manière explicite ou implicite dans ces énoncés, et que les objectifs, plans, priorités stratégiques et perspectives commerciales pourraient ne pas se matérialiser. Par conséquent, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se matérialisera ou, s'il se matérialise, que la Société en bénéficiera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent rapport aux fins de communiquer des renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre le contexte d'exploitation de la Société. Cependant, le lecteur est mis en garde que ces énoncés prospectifs pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont fondés sur plusieurs hypothèses que la Société estimait raisonnables le jour où elle les a exprimés. Les facteurs susceptibles de faire varier de façon significative les résultats réels par rapport aux attentes de la Société exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont notamment les suivants :

- les conditions économiques et financières en général, y compris par suite du contexte actuel d'inflation élevée;
- les changements dans les lois ou règlements applicables;
- les changements survenus dans les coûts des produits et les réseaux d'approvisionnement, y compris la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison du contexte macroéconomique;
- les fluctuations des devises étrangères, notamment les niveaux élevés de volatilité des devises par rapport au dollar US qui traduisent les incertitudes liées au contexte macroéconomique;
- le risque lié à la clientèle et au crédit y compris la concentration de revenus auprès d'un petit nombre de clients;
- les coûts associés à la responsabilité produits;
- les changements intervenus à la législation fiscale, ou l'interprétation ou l'application de ces règles;
- la capacité continue de mettre au point des produits et de soutenir les noms de marques;
- les changements apportés au cadre réglementaire;
- des crises de santé publique, comme la pandémie de COVID-19, susceptibles d'avoir une incidence négative sur les économies mondiales et les marchés financiers et pouvant donner lieu à un ralentissement économique durant une période de temps prolongée et avoir des répercussions négatives importantes sur la demande pour les produits de la Société et sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels;

- l'impact des conflits internationaux sur les ventes de la Société, y compris les guerres actuelles entre la Russie et l'Ukraine et entre Israël et le Hamas:
- un accès continu aux sources de financement, y compris le respect par la Société de l'ensemble des clauses restrictives aux termes de sa facilité de crédit garantie par des actifs et de sa facilité d'emprunt à terme, ainsi que les coûts des emprunts y afférents, tous ces éléments étant susceptibles de subir les effets préjudiciables du contexte macroéconomique;
- les défaillances liées aux systèmes de technologie de l'information;
- les modifications des hypothèses servant à l'évaluation du goodwill et d'autres immobilisations incorporelles, ainsi qu'une diminution de la capitalisation boursière de la Société dans l'avenir;
- l'absence de certitude que la Société déclarera des dividendes dans l'avenir;
- l'exposition accrue aux risques liés à la cybersécurité en raison du travail à distance des employés de la Société;
- la capacité de la Société à protéger ses technologies et ses produits, actuels et futurs, et à défendre ses droits de propriété intellectuelle;
- les éventuels dommages à la réputation de la Société; et
- l'incidence des changements climatiques sur la Société.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque susceptibles de faire varier considérablement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont analysés dans le rapport annuel et dans la notice annuelle de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes. Les facteurs de risque exposés dans les documents précédemment mentionnés sont expressément incorporés par renvoi au présent rapport dans leur intégralité.

La Société met en garde le lecteur que les risques décrits plus haut ne sont pas les seuls susceptibles d'avoir des répercussions. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou que la Société estime non importants peuvent aussi avoir une incidence défavorable significative sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats opérationnels. Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs ne devraient pas se fier de manière indue aux énoncés prospectifs pour en prédire les résultats réels.

9. DÉFINITION ET RAPPROCHEMENT DES RATIOS ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Dorel inclut dans le présent rapport certains ratios et mesures financières non conformes aux PCGR, comme il est expliqué ci-après. Ces ratios et mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Ces ratios et mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être considérés de façon isolée ni comme un substitut aux mesures calculées conformément aux IFRS. Le présent rapport comprend les rapprochements entre les ratios et mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières qui sont les plus directement comparables calculées conformément aux IFRS.

Dorel considère que les ratios et mesures financières non conformes aux PCGR utilisés dans le présent rapport fournissent des informations additionnelles aux investisseurs leur permettant d'analyser ses résultats et de mesurer sa performance financière en excluant la variation liée à certains éléments qui, de l'avis de Dorel, ne reflètent pas la performance de ses activités principales et offre ainsi une meilleure comparabilité d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont également utilisées par la direction pour évaluer la performance financière de Dorel et prendre des décisions opérationnelles et stratégiques.

Ajustements aux ratios et aux mesures non conformes aux PCGR

Tel que mentionné ci-dessus, certains de nos ratios et mesures financières non conformes aux PCGR excluent la variation liée à certains ajustements qui affectent la comparabilité des résultats financiers de Dorel et qui pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à sa performance financière. Les ajustements qui ont un impact sur plus d'un ratio ou d'une mesure financière non conforme aux PCGR sont expliqués ci-après.

Frais de restructuration

Les frais de restructuration comprennent les frais directement liés aux activités significatives de sortie, incluant la vente d'usines de fabrication, la fermeture d'activités, la réorganisation, l'optimisation, la transformation et la consolidation afin d'améliorer la position compétitive de la Société sur le marché et de réduire les coûts et ainsi amener des gains en efficacité, ainsi que les frais d'acquisition en lien avec l'acquisition de compagnies. Les frais de restructuration sont inclus comme un ajustement dans le calcul du bénéfice brut ajusté, de la marge brute ajustée, du bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e), du bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) et du bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e). Les frais de restructuration ont été de 0,6 million de dollars et de 1,4 million de dollars, respectivement, pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (néant en 2023). Veuillez consulter la section « Perte de valeur du goodwill et frais de restructuration » dans le présent rapport pour plus de détails.

Perte de valeur du goodwill

La perte de valeur du goodwill est incluse comme un ajustement dans le calcul du bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e), du bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) et du bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e). La perte de valeur du goodwill a été respectivement de 45,3 millions de dollars et de 45,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (néant en 2023). Veuillez consulter la section « Perte de valeur du goodwill et frais de restructuration » dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté correspond au bénéfice brut excluant l'impact des frais de restructuration. La marge brute ajustée est un ratio non conforme aux PCGR et correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les produits. Dorel utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, en excluant la variation liée aux ajustements décrits ci-dessus. Dorel utilise également le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée par division pour mesurer sa performance au niveau des divisions. Dorel exclut cet élément puisqu'il nuit à la comparabilité des résultats financiers de Dorel et qu'il pourrait potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à sa performance financière. Certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer la performance des activités de la Société dans son ensemble et au niveau des divisions d'une période à l'autre, sans la variation causée par l'impact des frais de restructuration. Le fait d'exclure cet élément ne signifie pas qu'il est nécessairement non récurrent. Ces ratios et mesures n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Il n'y a pas de bénéfice brut ajusté ni de marge brute ajustée pour les deuxièmes trimestres et les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023.

Bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e)

Le bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) correspond au bénéfice (perte) opérationnel(le) excluant l'impact des frais de restructuration. Le bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) exclut également la perte de valeur du goodwill. La direction utilise le bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, en excluant la variation liée aux ajustements décrits ci-dessus. Dorel utilise également le bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) par division pour mesurer sa performance au niveau des divisions. Dorel exclut ces éléments puisqu'ils affectent la comparabilité des résultats financiers de Dorel et ils pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à sa performance financière. Certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) pour mesurer la performance des activités de la Société dans son ensemble et au niveau des divisions d'une période à l'autre, sans la variation causée par l'impact des frais de restructuration et de la perte de valeur du goodwill. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

| | Deuxièmes trimestres clos les | | Semestres of | clos les |
|------------------------------------|-------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 |
| Perte opérationnelle | (49 315) | (13 030) | (56 967) | (41 072) |
| Ajustée pour : | | | | |
| Total des frais de restructuration | 597 | _ | 1 362 | _ |
| Perte de valeur du goodwill | 45 302 | _ | 45 302 | |
| Perte opérationnelle ajustée | (3 416) | (13 030) | (10 303) | (41 072) |

| | Deuxièmes trimestres clos les | | Semestres clos les | | |
|---|-------------------------------|-----------------|--------------------|-----------------|--|
| Dorel Produits de puériculture | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | |
| Bénéfice (perte) opérationnel(le) | 6 271 | 849 | 6 820 | (8 074) | |
| Ajusté(e) pour : | | | | | |
| Frais de restructuration | 597 | _ | 1 177 | | |
| Bénéfice (perte) opérationnel(le) ajusté(e) | 6 868 | 849 | 7 997 | (8 074) | |

| | Deuxièmes trimest | Deuxièmes trimestres clos les | | |
|------------------------------|-------------------|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| Dorel Maison | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 |
| Perte opérationnelle | (53 647) | (9 988) | (57 203) | (23 869) |
| Ajustée pour : | | | | |
| Frais de restructuration | _ | _ | 185 | _ |
| Perte de valeur du goodwill | 45 302 | _ | 45 302 | _ |
| Perte opérationnelle ajustée | (8 345) | (9 988) | (11 716) | (23 869) |

Bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) et bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e)

Le bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) correspond au bénéfice (perte) net(te) excluant l'impact des frais de restructuration et de la perte de valeur du goodwill, ainsi que la charge (recouvrement) d'impôts lié(e) aux ajustements ci-dessus. Le bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e) est un ratio non conforme aux PCGR et correspond au bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) divisé(e) par le nombre moyen pondéré d'actions diluées. La direction utilise le bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) et le bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, en excluant la variation liée aux ajustements décrits ci-dessus. Dorel exclut ces éléments puisqu'ils affectent la comparabilité des résultats financiers de Dorel et ils pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à sa performance financière. Certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) et le bénéfice (perte) ajusté(e) par action dilué(e) pour mesurer la performance des activités de la Société d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

| | Deuxièmes trimest | res clos les | Semestres | clos les |
|---|-------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 |
| Perte nette | (59 481) | (16 724) | (77 050) | (48 233) |
| Ajustée pour : | | | | |
| Total des frais de restructuration | 597 | _ | 1 362 | _ |
| Perte de valeur du goodwill | 45 302 | _ | 45 302 | _ |
| Recouvrement d'impôts lié aux ajustements ci-dessus | - | _ | (66) | _ |
| Perte nette ajustée | (13 582) | (16 724) | (30 452) | (48 233) |
| Perte par action – De base | (1,83) | (0,51) | (2,37) | (1,48) |
| Perte par action – Diluée | (1,83) | (0,51) | (2,37) | (1,48) |
| Perte par action ajustée – Diluée 1) | (0,42) | (0,51) | (0,94) | (1,48) |

¹⁾ Il s'agit d'un ratio financier non conforme aux PCGR et correspond au bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) divisé(e) par le nombre moyen pondéré d'actions diluées.

Augmentation (diminution) des produits sur une base comparable et augmentation (diminution) des produits sur une base comparable ajustés

L'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable correspond à l'augmentation (diminution) des produits en comparaison avec la période précédente excluant l'incidence des fluctuations des taux de change. L'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable ajustés correspond à l'augmentation (diminution) des produits en comparaison avec la période précédente excluant l'incidence des variations des taux de change, l'incidence des entreprises acquises pour le premier exercice d'exploitation, et l'incidence de la vente de divisions. La direction utilise l'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable ajustés pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, en excluant la variation liée aux ajustements décrits ci-dessus. Dorel exclut ces éléments puisqu'ils affectent la comparabilité de ses résultats financiers et ils pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à sa performance financière. Certains investisseurs et analystes utilisent l'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable et l'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable ajustés pour mesurer la performance des activités

de la Société dans son ensemble et au niveau des divisions d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Veuillez consulter les tableaux de rapprochement de l'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable et de l'augmentation (diminution) des produits sur une base comparable ajustés à la section 2.f) « Revue des activités opérationnelles consolidées » du présent rapport.

Total des capitaux d'emprunt et ratio capitaux d'emprunt/capitaux propres

Le total des capitaux d'emprunt se définit comme la dette à long terme (incluant la tranche courante) plus la dette bancaire. Dorel utilise le total des capitaux d'emprunt pour calculer le ratio des capitaux d'emprunt sur les capitaux propres. La direction ainsi que certains investisseurs et analystes utilisent le total des capitaux d'emprunt et le ratio des capitaux d'emprunt sur les capitaux propres pour mesurer le levier financier de Dorel. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Veuillez consulter le tableau de rapprochement du total des capitaux d'emprunt et du ratio capitaux d'emprunt/capitaux propres à la section 3.b) « Ratio capitaux d'emprunt/capitaux propres » du présent rapport.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles se définissent comme les entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités opérationnelles, moins les dividendes versés, le rachat d'actions, les acquisitions d'entreprises, les entrées d'immobilisations corporelles, le produit net de la cession d'immobilisations corporelles, le produit net de la cession d'actifs détenus en vue de la vente et le produit brut de la vente de filiales. Dorel considère les flux de trésorerie disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et de la performance de ses activités, car ils représentent les fonds disponibles, après déduction des dépenses en immobilisations, pour rembourser la dette et réinvestir dans l'entreprise, réaliser des acquisitions d'entreprises ou aux fins de redistribution aux actionnaires. Certains investisseurs et analystes utilisent la mesure des flux de trésorerie disponibles pour évaluer les sociétés et leurs actifs sous-jacents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elle puisse être comparée à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Veuillez consulter le tableau de rapprochement des flux de trésorerie disponibles à la section 3.c) « Flux de trésorerie » du présent rapport.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

| | Au 30 juin 2024 | Au 30 décembre 2023 |
|--|--------------------|------------------------|
| ACTIFS | | |
| Actifs courants | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 13 b)] | 22 129 \$ | 24 089 \$ |
| Créances clients | 222 703 | 199 718 |
| Stocks (note 5) | 319 191 | 363 148 |
| Impôts sur le résultat à recouvrer | 3 552 | 3 925 |
| Autres actifs | 26 082 | 26 754 |
| Fonds détenus par l'assureur cédant | 2 151 | 1 925 |
| • | 595 808 | 619 559 |
| Actifs non courants | | |
| Immobilisations corporelles | 74 193 | 84 551 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 122 475 | 128 456 |
| Immobilisations incorporelles | 61 056 | 62 866 |
| Goodwill (note 6) | - | 45 417 |
| Actifs d'impôt différé [note 12 c)] | 44 129 | 44 606 |
| Autres actifs | 14 729 | 15 472 |
| Tall 65 dollio | 316 582 | 381 368 |
| | 912 390 \$ | 1 000 927 \$ |
| PASSIFS | 912 390 φ | 1 000 921 4 |
| | | |
| Passifs courants | C 050 | 7 047 (|
| Dette bancaire | 6 852 \$ | 7 317 \$ |
| Fournisseurs et autres dettes | 304 822 | 321 197 |
| Obligations locatives | 39 491 | 37 064 |
| Impôts sur le résultat à payer | 2 682 | 2 620 |
| Dette à long terme (note 7) | 17 700 | 20 318 |
| Provisions | 33 209 | 33 818 |
| Autres passifs | 6 454 | 7 248 |
| - · | 411 210 | 429 582 |
| Passifs non courants | 100.170 | 440.000 |
| Obligations locatives | 103 152 | 112 909 |
| Dette à long terme (note 7) | 239 264 | 215 347 |
| Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et | E 0E7 | 6 414 |
| des avantages complémentaires de retraite Passifs d'impôt différé [note 12 c)] | 5 857 7 144 | 6 414 7 550 |
| Provisions | 2 233 | 2 253 |
| | 2 253 2 251 | |
| Autres passifs | 359 901 | 2 170 346 643 |
| CARITALLY PROPERC | 359 90 1 | 340 043 |
| CAPITAUX PROPRES | 202.402 | 005.000 |
| Capital social (note 9) | 206 192 | 205 962 |
| Surplus d'apport | 35 749 | 36 009 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | (47 655) | (41 312) |
| Autres capitaux propres | 27 759 | 27 759 |
| Résultats non distribués | (80 766) | (3 716) |
| | 141 279 | 224 702 |
| ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE (note 4) | 912 390 \$ | 1 000 927 \$ |

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION (NON AUDITÉ)

| | Deuxièmes trimesti | res clos les | Semest | res clos les |
|--|--------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 |
| PRODUITS (note 14) | 348 077 \$ | 345 211 \$ | 699 149 \$ | 678 408 \$ |
| Coût des produits vendus (note 5) | 281 896 | 284 976 | 564 731 | 571 460 |
| BÉNÉFICE BRUT | 66 181 | 60 235 | 134 418 | 106 948 |
| Frais de vente | 33 940 | 32 177 | 65 102 | 63 616 |
| Frais généraux et administratifs | 29 932 | 34 933 | 67 682 | 71 627 |
| Frais de recherche et de développement Perte de valeur (reprise de perte de valeur) sur | 5 626 | 6 236 | 11 717 | 12 444 |
| les créances clients | 99 | (81) | 220 | 333 |
| Frais de restructuration (note 4) | 597 | ` | 1 362 | _ |
| Perte de valeur du goodwill (note 6) | 45 302 | _ | 45 302 | _ |
| PERTE OPÉRATIONNELLE | (49 315) | (13 030) | (56 967) | (41 072) |
| Frais financiers [note 12 a)] | 9 560 | 6 059 | 18 642 | 12 299 |
| PERTE AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | (58 875) | (19 089) | (75 609) | (53 371) |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat [note 12 c)] | | | | |
| Exigibles | 1 067 | 292 | 2 191 | 953 |
| Différés | (461) | (2 657) | (750) | (6 091) |
| | 606 | (2 365) | 1 441 | (5 138) |
| PERTE NETTE | (59 481) \$ | (16 724) \$ | (77 050) \$ | (48 233) \$ |
| PERTE PAR ACTION (note 11) | | | | |
| De base | (1,83)\$ | (0,51) \$ | (2,37) \$ | (1,48) \$ |
| Diluée | (1,83) \$ | (0,51) \$ | (2,37) \$ | (1,48) \$ |

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

| | Deuxièmes trimest | res clos les | Semes | stres clos les |
|--|-------------------|-----------------|-----------------|---|
| | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 |
| PERTE NETTE | (59 481) \$ | (16 724) \$ | (77 050) \$ | (48 233) \$ |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL : | | | | |
| Éléments qui sont ou peuvent être reclassés plus tard en résultat net : | 5 | | | |
| Écart de conversion cumulé : | | | | |
| Variation nette des (pertes) profits de change latent(e)s sur la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite de l'impôt de néant | (4 873) | 3 142 | (7 005) | 4 894 |
| (Pertes nettes) profits nets sur la couverture des investissements nets dans des établissements à | | | | |
| l'étranger, déduction faite de l'impôt de néant | (263) | 162 | (147) | (788) |
| | (5 136) | 3 304 | (7 152) | 4 106 |
| Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie : Variation nette des profits (pertes) latent(e)s sur | | | | |
| dérivés désignés comme des couvertures de flux | 701 | 24 | 4 500 | (200) |
| de trésorerie | (25) | 34 | 1 582 (394) | (208) (589) |
| Reclassement en perte nette Reclassement dans l'actif non financier | (25) | (320) | (394) | (569) |
| correspondant | (227) | 44 | (521) | 471 |
| Impôts différés | (144) | (2) | (98) | 70 |
| · | 305 | (244) | 569 | (256) |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat | | | | |
| net : | | | | |
| Régimes à prestations définies : Réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des | | | | |
| avantages complémentaires de retraite | 102 | 85 | 76 | 1 026 |
| Impôts différés | 16 | (17) | 164 | (48) |
| · | 118 | 68 | 240 | 978 |
| TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | (4 713) | 3 128 | (6 343) | 4 828 |
| TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL | (64 194) \$ | (13 596) \$ | (83 393) \$ | (43 405) \$ |
| | | | | <u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u> |

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

| | | | Attribuable au | ıx porteurs de c | apitaux propres | de la Société | | |
|---|-------------------|---------------------|----------------------------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| | | | Cumul des aut | res éléments d | u résultat global | | | |
| | Capital social | Surplus d'apport | Écart de conversion cumulé | Couvertures de flux de trésorerie | Régimes à prestations définies | Autres capitaux propres | Résultats non distribués | Total des capitaux propres |
| Solde au 30 décembre 2022 | 205 613 \$ | 36 395 \$ | (43 882) \$ | 665 \$ | (4 040) \$ | 27 759 \$ | 58 634 \$ | 281 144 \$ |
| Total du résultat global : | | | | | | | | |
| Perte nette | _ | _ | _ | _ | _ | _ | (48 233) | (48 233) |
| Autres éléments du résultat global | _ | - | 4 106 | (256) | 978 | _ | _ | 4 828 |
| | - | - | 4 106 | (256) | 978 | - | (48 233) | (43 405) |
| Solde au 30 juin 2023 | 205 613 \$ | 36 395 \$ | (39 776) \$ | 409 \$ | (3 062)\$ | 27 759 \$ | 10 401 \$ | 237 739 \$ |
| | | | | | | | | |
| Solde au 30 décembre 2023 | 205 962 \$ | 36 009 \$ | (38 647) \$ | (11)\$ | (2 654) \$ | 27 759 \$ | (3 716)\$ | 224 702 \$ |
| Total du résultat global : | | | | | | | | |
| Perte nette | _ | _ | _ | _ | _ | _ | (77 050) | (77 050) |
| Autres éléments du résultat global | _ | - | (7 152) | 569 | 240 | _ | _ | (6 343) |
| | - | - | (7 152) | 569 | 240 | - | (77 050) | (83 393) |
| Reclassement depuis le surplus d'apport par suite du règlement d'unités d'actions différées | 222 | (200) | | | | | | (20) |
| (notes 9 et 10) Solde au 30 juin 2024 | 230 | (260) 35 749 \$ | (45 799) \$ | 558 \$ | <u> </u> | 27 759 \$ | (80 766) \$ | (30) 141 279 \$ |
| Solue au 30 juin 2024 | 200 192 \$ | 30 /49 \$ | (45 / 99) \$ | 558 \$ | (2414)\$ | 21 159 \$ | (00 / 00) \$ | 141 2/9 \$ |

TABLEAUX INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX : | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | | | |
|--|--------------|---------------|--------------|--------------|--|
| | | 30 Julii 2023 | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | |
| ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | | | | | |
| AO II VII EO OI EIXA II ONNEELEE | | | | | |
| Perte nette | (59 481) \$ | (16 724) \$ | (77 050) \$ | (48 233) \$ | |
| Éléments sans effet sur la trésorerie : | | | | | |
| Amortissements [note 12 b)] | 17 304 | 17 504 | 34 375 | 35 315 | |
| Perte de valeur du goodwill (note 6) | 45 302 | _ | 45 302 | _ | |
| (Profits latents) pertes latentes sur actifs financiers et passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net | (288) | (10) | (259) | 42 | |
| Variation des fonds détenus par l'assureur cédant | 3 037 | (10) | (226) | 42 | |
| Coûts des prestations définies de retraite et des | 3 001 | | (220) | | |
| avantages complémentaires de retraite | 471 | 605 | 915 | 1 174 | |
| Profit net sur cession d'immobilisations corporelles et sur modifications des contrats de location | (324) | (503) | (211) | (509) | |
| Frais de restructuration (note 4) | (3) | _ | (11) | _ | |
| Frais financiers [note 12 a)] | 9 560 | 6 059 | 18 642 | 12 299 | |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat | 606 | (2 365) | 1 441 | (5 138) | |
| √ariations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles [note 13 a)] | (7 746) | 14 619 | (6 645) | 67 255 | |
| mpôts sur le résultat payés | (75) | (824) | (2 353) | (1 566) | |
| mpôts sur le résultat recouvrés | 419 | 766 | 504 | 1 542 | |
| ntérêts payés | (5 885) | (6 934) | (11 681) | (13 231) | |
| ntérêts reçus | 240 | 332 | 455 | 570 | |
| ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | 3 137 | 12 525 | 3 198 | 49 520 | |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | | | | |
| Augmentation (diminution) nette de la dette bancaire | 6 | (633) | (193) | (2 688) | |
| Produit déduction faite des versements sur (versements déduction faite du produit de) la dette à long terme | Ü | (000) | (133) | (2 000) | |
| (note 7) | 7 208 | (6 866) | 22 820 | (27 365) | |
| Coûts de financement | (165) | (304) | (1 240) | (391) | |
| Produit net au titre du règlement des swaps de taux | (/ | () | (- 7 | (/ | |
| d'intérêt | _ | 338 | 394 | 610 | |
| Paiements des obligations locatives | (10 399) | (9 630) | (20 387) | (19 460) | |
| (SORTIES) ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | (3 350) | (17 095) | 1 394 | (49 294) | |
| | (0.000) | (, | | (10 = 0 1) | |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | (2.222) | | () | |
| Entrées d'immobilisations corporelles | (2 344) | (2 900) | (6 342) | (7 586) | |
| Cessions d'immobilisations corporelles | (2.227) | 17 | (4.744) | (2.270) | |
| Entrées d'immobilisations incorporelles Produit net de la cession d'actifs détenus en vue de la | (2 237) | (1 538) | (4 744) | (3 279) | |
| vente | _ | 2 962 | _ | 2 962 | |
| Produit net de la cession d'immobilisations corporelles | 2 509 | _ | 5 744 | _ | |
| SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS | | | - <u></u> - | | |
| D'INVESTISSEMENT | (2 072) | (1 459) | (5 342) | (7 878) | |
| Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (1 094) | 1 055 | (1 210) | (656) | |
| DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | (3 379) | (4 974) | (1 960) | (8 308) | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période | 25 508 | 29 075 | 24 089 | 32 409 | |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE [note 13 b)] | 22 129 \$ | 24 101 \$ | 22 129 \$ | 24 101 \$ | |

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

Pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 Tous les chiffres sont en milliers de dollars US, sauf les montants par action (non audité)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les Industries Dorel inc. (la « Société ») est une société mondiale de biens de consommation dotée d'un portefeuille de grandes marques de produits dont elle assure la conception, la fabrication ou la fourniture, la mise en marché et la distribution par l'entremise des divisions suivantes : Dorel Produits de puériculture et Dorel Maison. Les principaux marchés géographiques des produits de la Société sont ceux des États-Unis, de l'Europe, de l'Amérique latine, du Canada et de l'Asie. La Société, dont les actions sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX »), est constituée et domiciliée au Canada. Le siège social est situé à Westmount (Québec).

Les secteurs opérationnels de la Société se fondent sur deux lignes d'activité distinctes et sont les suivants :

| Secteur opérationnel | Principales activités génératrices de produits |
|-----------------------------------|---|
| Dorel Produits de puériculture | Vente d'accessoires pour enfants comprenant sièges d'auto pour enfants, poussettes, matériel pour la maison, jouets d'éveil et articles de soins et dispositifs de sécurité pour enfants. |
| Dorel Maison | Vente de meubles prêts-à-assembler et de produits pour la maison, comprenant meubles pliables en métal, futons, meubles pour enfants, escabeaux, chariots manuels, échelles, meubles d'extérieur et autres articles de mobilier importés. |

2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ, BASE DE PRÉPARATION ET D'ÉVALUATION

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été établis conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire, adoptée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), le dollar des États-Unis (« dollar US ») servant de monnaie de présentation. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de la société mère canadienne. Toutes les informations financières sont présentées en dollars US et ont été arrondies au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire. Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés sont préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS ») et les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul suivies dans les plus récents états financiers annuels consolidés audités au 30 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date, sous réserve de ce qui suit. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés n'incluent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels consolidés complets. Certaines informations normalement données dans le corps des états financiers annuels consolidés et dans les notes afférentes préparés selon les IFRS ont été omises ou résumées lorsqu'elles ne sont pas jugées significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société.

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités de 2023 de la Société.

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés, la direction a exercé son jugement en ce qui a trait à l'incidence de l'incertitude de la conjoncture macroéconomique, dont les pressions inflationnistes persistantes, l'évolution des habitudes en matière de dépenses de consommation, les variations des taux de change et les taux d'intérêt élevés, sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges de la Société ainsi que sur les informations à fournir connexes, au moyen d'estimations et d'hypothèses qui sont assujetties à des incertitudes importantes. L'ampleur des répercussions qu'aura l'incertitude de la conjoncture macroéconomique sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. En conséquence, les résultats réels pourraient différer substantiellement des estimations et des hypothèses qui tiennent compte de l'incidence de l'incertitude de la conjoncture macroéconomique formulées par la direction aux fins de l'établissement de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés.

2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ, BASE DE PRÉPARATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été établis au coût historique, à l'exception de ce qui suit :

Base d'évaluation Juste valeur nent fondé sur des actions

Accords de paiement fondé sur des actions Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite

Obligations locatives

Dette

Responsabilité produits

Instruments financiers dérivés

Conformément à l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

Total net des actifs du régime évalués à la juste valeur, diminué
de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à
prestations définies

Valeur actualisée des paiements de loyers futurs

Valeur actualisée des remboursements de la dette futurs

Valeur actualisée de la sortie de ressources nécessaire pour éteindre l'obligation

La publication de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 8 août 2024.

Les résultats opérationnels de la période intermédiaire ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels de l'ensemble de l'exercice.

3. CHANGEMENTS COMPTABLES

Normes nouvelles et modifiées adoptées au cours de la période

Le 31 décembre 2023, la Société a adopté les normes comptables nouvelles ou modifiées suivantes :

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)

Aux fins du classement dans les passifs non courants, les modifications ont éliminé l'exigence que le droit de différer le règlement du passif, ou de le renouveler, pour au moins douze mois soit inconditionnel. Selon les modifications, ce droit doit être substantiel et exister à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Normes nouvelles ou modifiées non encore adoptées

L'IASB a publié de nouvelles normes et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour le semestre clos le 30 juin 2024. Les normes nouvelles ou modifiées n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

États financiers : Présentation et informations à fournir (IFRS 18)

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir, dans le but d'améliorer l'information sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace la norme IAS 1, Présentation des états financiers. Elle reproduit de nombreuses dispositions de l'IAS 1. L'IFRS 18 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

4. FRAIS DE RESTRUCTURATION

Les frais de restructuration comptabilisés dans les états intermédiaires consolidés résumés du résultat comprenaient ce qui suit :

| | | Deuxième trime | estre clos le |
|---|--------|--------------------------|---------------|
| | | | 30 juin 2024 |
| | Total | Produits de puériculture | Maison |
| Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement | 327 \$ | 327 \$ | - \$ |
| Profit sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite | (3) | (3) | _ |
| Autres coûts connexes | 273 | 273 | _ |
| Total des frais de restructuration – comptabilisés dans un poste distinct des états intermédiaires consolidés résumés du résultat | 597 \$ | 597 \$ | - \$ |

| | | Seme | estre clos le |
|---|----------|--------------------------|---------------|
| | | 3 | 30 juin 2024 |
| | Total | Produits de puériculture | Maison |
| Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement | 1 035 \$ | 876 \$ | 159 \$ |
| Profit sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite | (11) | (11) | _ |
| Autres coûts connexes | 338 | 312 | 26 |
| Total des frais de restructuration – comptabilisés dans un poste distinct des états intermédiaires consolidés résumés du résultat | 1 362 \$ | 1 177 \$ | 185 \$ |

Plan de restructuration de 2023

À la lumière de l'incertitude de la conjoncture macroéconomique qui persiste, y compris le contexte actuel de forte inflation et de taux d'intérêt élevés, la Société a entrepris un nouveau plan de restructuration au quatrième trimestre de 2023. La conjoncture actuelle a limité le pouvoir d'achat des consommateurs, obligeant ceux-ci à équilibrer les besoins de leur ménage et à privilégier les achats quotidiens par rapport aux biens de consommation de plus grande envergure. Cette situation touche tout particulièrement Dorel Maison, les ventes de mobilier en général ayant diminué par rapport aux ventes globales, mais elle touche aussi Dorel Produits de puériculture, puisque ce secteur d'activité n'affiche pas de croissance.

Ces initiatives de restructuration se poursuivront en 2024, alors que la Société continue de procéder à d'autres améliorations opérationnelles et d'évaluer sa structure de coûts.

Dorel Produits de puériculture

Dorel Produits de puériculture a cerné des possibilités de réduire la redondance et de réaliser des gains d'efficience, en plus de procéder à des réductions des effectifs dans plusieurs divisions. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, Dorel Produits de puériculture a engagé des coûts de restructuration de 597 \$ et de 1 177 \$, respectivement, qui se composent principalement d'indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et d'autres coûts connexes.

Dorel Maison

Le plan de restructuration de Dorel Maison consiste à simplifier la structure de direction de la division en regroupant plusieurs postes de direction clés afin d'éliminer certains rôles redondants. Ce regroupement a donné lieu à une réduction d'environ 5 % des effectifs totaux de Dorel Maison en Amérique du Nord au cours du quatrième trimestre de 2023.

4. FRAIS DE RESTRUCTURATION (suite)

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, Dorel Maison a engagé des coûts de restructuration de 185 \$ qui se composent principalement d'indemnités de cessation d'emploi et de licenciement.

Le 8 juillet 2024, en raison de la conjoncture économique difficile et des tendances du marché dans le secteur, Dorel Maison a annoncé qu'elle cessait ses activités de production à son installation de Tiffin, en Ohio, et a donné un préavis de 60 jours aux employés visés. Le site de Tiffin sera converti en centre de distribution pour Dorel Maison, ce qui permettra à la Société de conserver certains de ses employés pour exercer ces activités, alors que l'installation de Cornwall, en Ontario, s'occupera de toutes les tâches liées à la fabrication de meubles prêts-à-assembler.

5. STOCKS

| | 30 juin 2024 | 30 décembre 2023 |
|--------------------|-----------------|---------------------|
| Matières premières | 57 037 \$ | 61 680 \$ |
| Travaux en cours | 3 143 | 2 932 |
| Produits finis | 259 011 | 298 536 |
| | 319 191 \$ | 363 148 \$ |

Les montants comptabilisés à titre de coût des produits vendus dans les états intermédiaires consolidés résumés du résultat comprennent principalement le coût des stocks de la Société passé en charges. Le coût des produits vendus comprend également les charges suivantes liées aux stocks :

| | Deuxièm | Semestres clos les | | |
|---|--------------|--------------------|--------------|--------------|
| | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 |
| Dépréciation des stocks attribuable à l'excédent du coût sur la valeur nette de réalisation | 1 475 \$ | 1 885 \$ | 2 743 \$ | 3 881 \$ |
| Reprise de la dépréciation des stocks comptabilisée dans les périodes précédentes | (1 846) \$ | (1 143) \$ | (2 839) \$ | (2 915) \$ |

6. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Chaque date de clôture, la Société détermine si un indice donne à penser qu'un actif ou qu'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») pourrait s'être déprécié. Au cours du deuxième trimestre de 2024, la conjoncture économique générale et les conditions financières à l'échelle mondiale, découlant du contexte inflationniste qui perdure et des taux d'intérêt et des taux hypothécaires qui demeurent élevés, ont continué d'avoir une incidence défavorable sur l'industrie du meuble, ce qui a entraîné une diminution importante de la demande des consommateurs. Les conditions de marché difficiles et la réduction de la demande ont eu une incidence marquée sur les bénéfices de la division Dorel Maison de la Société au cours du deuxième trimestre de 2024. En conséquence, la direction a conclu que ces facteurs constituaient des indices de dépréciation.

6. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS (suite)

À ce titre, la direction a soumis l'UGT Dorel Maison à un test de dépréciation, et a révisé ses hypothèses concernant la croissance prévue du bénéfice et des flux de trésorerie de cette UGT, de même que ses hypothèses concernant les taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie prévus, en se fondant sur sa meilleure estimation des conditions qui existaient au 30 juin 2024. Étant donné les incertitudes importantes entourant l'ampleur des répercussions de l'évolution de la conjoncture économique générale et des conditions financières à l'échelle mondiale sur les activités de la Société, la direction a intégré des scénarios pondérés selon les probabilités dans son évaluation des flux de trésorerie prévus. Bien qu'elle ait utilisé sa meilleure estimation pour apprécier les conséquences possibles sur les activités de la Société, la direction a exercé une grande part de jugement pour estimer les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation, à l'aide d'hypothèses qui sont assujetties à des incertitudes importantes. En conséquence, des écarts sur le plan des estimations pourraient avoir une incidence sur le fait qu'une UGT s'est effectivement dépréciée et sur la valeur monétaire de cette dépréciation, et les écarts pourraient être significatifs.

À la lumière du test de dépréciation réalisé, la direction a conclu que la valeur recouvrable de l'UGT Dorel Maison était inférieure à sa valeur comptable, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'une perte de valeur du goodwill de 45 302 \$ pour le deuxième trimestre de 2024. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La perte de valeur reflète la diminution du bénéfice et des flux de trésorerie prévus ainsi qu'un taux d'actualisation moins élevé ajusté en fonction du risque, à la lumière de la conjoncture économique générale et des conditions financières à l'échelle mondiale.

Technique d'évaluation et hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité

La valeur recouvrable de l'UGT Dorel Maison a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité a été déterminée à partir des projections des flux de trésorerie actualisés contenues dans les projections financières approuvées par la direction générale. La Société a fait une projection des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles, des dépenses en capital et du fonds de roulement pour une période de cinq ans et elle a appliqué par la suite un taux de croissance à long terme terminal. Dans l'établissement de ses prévisions, la Société a tenu compte de l'expérience passée, des tendances économiques comme la croissance du PIB et l'inflation, ainsi que des tendances du secteur et du marché. Les projections tenaient compte également de l'incidence prévue des nouvelles initiatives des produits, de la fidélité de la clientèle et de la maturité du marché sur lequel l'UGT exerce ses activités.

La Société a pris en compte un taux d'actualisation pour le calcul de la valeur actualisée de ses flux de trésorerie projetés. Le taux d'actualisation utilisé représentait un coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des entreprises comparables exerçant leurs activités dans des secteurs similaires à celui de l'UGT, obtenu à partir d'informations publiées. Le CMPC, qui est une estimation du taux de rendement global exigé d'un investissement par les détenteurs de titres d'emprunt et les détenteurs de titres de capitaux propres, sert de base à l'élaboration d'un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC exige une analyse séparée du coût des capitaux propres et du coût des emprunts, et tient compte d'une prime de risque fondée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie projetés de chaque UGT.

La valeur recouvrable est des plus sensibles au taux d'actualisation utilisé dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie et au taux de croissance à long terme utilisé aux fins de l'extrapolation. Le tableau suivant présente la base utilisée pour la valeur recouvrable et les hypothèses clés utilisées pour calculer la valeur recouvrable :

| | | | 30 juin 2024 |
|--------------|--|--|-----------------------------------|
| | Base utilisée pour la valeur recouvrable | Taux d'actualisation avant impôt | Taux de croissance terminal |
| Dorel Maison | Valeur d'utilité | 13,05 % | 2,0 % |

7. DETTE À LONG TERME

| | | | | | | 30 décembre 2023 | | |
|--|---------------------|---|--------------------|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|--|
| | Monnaie | Taux d'intérêt nominal | Date d'échéance | Valeur nominale | Valeur comptable | Valeur nominale | Valeur comptable | |
| Facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs portant intérêt à des taux divers, pour une moyenne de 8,23 % (7,26 % en 2023) | USD/ EUR/ CAD | Taux variables, plus une marge variable | 11 juin 2026 | 135 711 \$ | \$ 134 063 \$ | 110 100 \$ | 108 248 \$ | |
| Facilité d'emprunt à terme portant intérêt au taux préférentiel, moyenne de 14,32 % (14,33 % en 2023) | USD | Taux préférentiel, plus une marge | 11 juin 2026 | 85 800 | 78 995 | 88 000 | 80 644 | |
| Financement par emprunt remboursable sur une base mensuelle | CAD | 2,75 % | 31 octobre 2037 | 31 066 | 31 066 | 32 877 | 32 877 | |
| Solde de prix de vente de l'acquisition de Notio Living, ne portant pas intérêt | USD | S. O. | Février 2024 | _ | - | 2 833 | 2 833 | |
| Autre | | | | 12 840 | 12 840 | 11 063 | 11 063 | |
| Total de l'encours des emprunts | | | | 265 417 3 | | 244 873 \$ | 235 665 \$ | |
| Tranche courante | | | | | (17 700) | _ | (20 318) | |
| | | | | | 239 264 \$ | _ | 215 347 \$ | |

Facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs (la « facilité de crédit garantie par des actifs »)

Le 11 juin 2021, la Société a conclu une convention visant une facilité de crédit garantie par des actifs avec un groupe de prêteurs institutionnels dirigé par la Banque de Montréal qui agit à titre d'arrangeur principal, d'agent administratif et d'unique teneur de livres et dont le montant total disponible s'élève à 300 000 \$. Le 11 octobre 2022, la Société a modifié sa facilité de crédit garantie par des actifs afin de porter à 325 909 \$ le montant total disponible. Le 8 décembre 2023, la Société a conclu une nouvelle convention de crédit à terme garantie de premier rang de 88 000 \$ (voir ci-après) et, par conséquent, elle a également modifié sa facilité de crédit garantie par des actifs afin de ramener le montant total disponible à 275 000 \$. La facilité de crédit garantie par des actifs vient à échéance le 11 juin 2026 et est garantie par certaines des filiales de Dorel. Le 28 mars 2024, la Société a de nouveau modifié sa facilité de crédit garantie par des actifs aux termes de laquelle le seuil minimum requis de liquidités excédentaires renouvelables a été réduit.

La somme maximale dont peut disposer la Société est fonction de sa capacité d'emprunt qui, à son tour, est déterminée par ses créances et ses stocks. Les sommes prélevées portent intérêt à des taux variables établis selon le taux des eurodollars, le taux des acceptations bancaires, le taux préférentiel, le taux effectif des fonds fédéraux, le taux de base américain, le taux préférentiel canadien, le taux offert en euros applicable aux activités menées dans les Pays-Bas et le taux offert en dollar américain applicable aux activités menées dans les Pays-Bas, plus une marge variable.

7. DETTE À LONG TERME (suite)

Facilité d'emprunt à terme

Le 8 décembre 2023, la Société a conclu une nouvelle convention de crédit à terme garanti de premier rang de 88 000 \$ avec un groupe de prêteurs dirigé par First Eagle Investments qui agit à titre d'arrangeur principal, d'unique teneur de livres et d'agent administratif. L'emprunt à terme, qui est garanti par certaines filiales de Dorel, viendra à échéance le 8 décembre 2026 ou, si celle-ci est antérieure, à la date d'échéance de la facilité de crédit garantie par des actifs de Dorel, prévue le 11 juin 2026, à moins qu'elle soit prorogée conformément aux modalités de la convention de crédit connexe. Le 28 mars 2024, la Société a modifié sa convention de crédit à terme garanti de premier rang de 88 000 \$ aux termes de laquelle le seuil minimum requis de liquidités excédentaires renouvelables a été réduit.

La somme prélevée porte intérêt à un taux variable établi selon le taux préférentiel, plus une marge. Le capital est remboursable le dernier jour civil de chacun des mois de mars, juin, septembre et décembre avant la date d'échéance, à raison d'un montant équivalant à 2,50 % du capital initial global de l'emprunt.

Clauses restrictives

Aux termes de la facilité de crédit garantie par des actifs et de la facilité d'emprunt à terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien d'un seuil minimum de liquidités excédentaires renouvelables. Si le maintien d'un seuil minimum de liquidités excédentaires n'est pas respecté, la Société doit atteindre un seuil minimum de bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») trimestriel projeté. Au 30 juin 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la facilité de crédit garantie par des actifs et de la facilité d'emprunt à terme.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Présentation de la juste valeur

La Société a établi que les justes valeurs de ses actifs et ses passifs financiers courants se comparent à leurs valeurs comptables respectives aux dates de clôture en raison de leur caractère à court terme. Dans le cas des dettes à long terme portant intérêt à des taux variables, la juste valeur est réputée être à peu près identique à la valeur comptable. Pour les dettes à long terme portant intérêt à des taux fixes, la juste valeur est estimée à l'aide de données de niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au moyen de taux d'actualisation qui correspondent aux taux d'emprunt dont la Société peut actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à taux fixes se rapprochait de sa valeur comptable aux 30 juin 2024 et 30 décembre 2023.

Évaluation de la juste valeur

Lorsque la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière ne peut être dérivée de marchés actifs, elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont les modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les intrants de ces modèles sont tirés de marchés observables, lorsque cela est possible, mais lorsque ce n'est pas possible, on doit faire appel au jugement pour déterminer les justes valeurs. Les jugements tiennent compte de données telles que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des modifications des intrants de ces modèles ou des hypothèses relatives à ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société évalués à la juste valeur se composent d'instruments financiers dérivés. Les soldes des actifs et passifs financiers dérivés de la Société n'étaient pas importants aux 30 juin 2024 et 30 décembre 2023.

Concentration du risque de crédit

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, deux clients représentaient respectivement 27,9 % et 16,1 %, soit 44,0 % collectivement, du total des produits de la Société (en 2023, deux clients représentaient respectivement 26,0 % et 17,8 % pour un total de 43,8 %). Au 30 juin 2024, deux clients représentaient respectivement 24,2 % et 17,9 %, soit 42,1 % collectivement, du solde total des créances clients de la Société (deux clients représentaient respectivement 22,0 % et 19,7 % pour un total de 41,7 % du solde total des créances clients de la Société au 30 décembre 2023).

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque pour une entité d'être incapable de remplir ses engagements financiers aux échéances définies dans les conditions de ces engagements. La Société gère son risque de liquidité par la gestion de sa structure de capital et des exigences opérationnelles. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévus et en assurant la concordance des échéances des actifs et des passifs financiers. Le conseil d'administration revoit et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Société ainsi que les transactions importantes s'inscrivant hors du cours normal des activités, notamment les acquisitions et autres investissements et désinvestissements importants.

L'évaluation de la situation de trésorerie exige l'exercice d'un jugement important et, bien qu'aucune garantie ne puisse être donnée à cet égard, la Société ne prévoit pas éprouver de problème de liquidité dans un avenir prévisible, que ce soit au titre des flux de trésorerie futurs liés à ses activités opérationnelles ou des montants disponibles aux termes de ses conventions bancaires en vigueur et renégociées. Selon sa situation de trésorerie actuelle et ses besoins estimés pour le prochain exercice, la Société prévoit générer suffisamment de flux de trésorerie ou avoir accès à du financement additionnel, si nécessaire. De plus, la capacité de la Société à financer ses activités opérationnelles et à répondre à ses besoins de trésorerie est tributaire de sa capacité à maintenir des seuils minimums de liquidités excédentaires aux termes de sa facilité de crédit garantie par des actifs et de sa facilité d'emprunt à terme, une des clauses restrictives financières que la Société est tenue de respecter étant le maintien d'un seuil minimum de liquidités excédentaires renouvelables. La Société sera en violation de cette clause restrictive si elle ne maintient pas un seuil minimum de liquidités excédentaires renouvelables et si elle n'atteint pas le seuil minimum de bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») trimestriel projeté. Cette situation pourrait être considérée comme un cas de défaut aux termes de la facilité de crédit garantie par des actifs et de la facilité d'emprunt à terme, ce qui ferait en sorte que les soldes non réglés des sommes empruntées aux termes de la facilité de crédit garantie par des actifs et de la facilité d'emprunt à terme de la Société deviendraient exigibles immédiatement. Au 30 juin 2024, la Société respectait ses seuils minimums spécifiés de liquidités excédentaires et prévoyait maintenir le seuil minimum requis de liquidités excédentaires renouvelables pour au moins les douze prochains mois à partir de la date des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

La direction prévoit respecter les exigences de maintien de liquidités excédentaires en gérant activement sa situation de trésorerie grâce à la gestion de son fonds de roulement et de ses dépenses discrétionnaires ainsi qu'en priorisant certaines dépenses en immobilisations et en considérant certaines initiatives stratégiques. La Société estime qu'elle sera en mesure de financer adéquatement ses activités opérationnelles et de répondre à ses besoins de trésorerie pour au moins les douze prochains mois à partir de la date de publications des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

Par conséquent, les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle suppose que la Société poursuivra son exploitation dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2024 et pour le deuxième trimestre et le semestre clos à cette date ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et du classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement s'imposer si la base de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée.

9. CAPITAL SOCIAL

Détail des actions émises et en circulation :

| | | estre clos le 30 juin 2024 | Exercice clos le 30 décembre 2023 | | |
|---|------------|-------------------------------|--------------------------------------|------------|--|
| | Nombre | Montant | Nombre | Montant | |
| Actions à droit de vote multiple de catégorie « A » | | | | _ | |
| Solde au début de la période | 4 136 753 | 1 742 \$ | 4 149 085 | 1 748 \$ | |
| Converties de la catégorie « A » à la catégorie « B »1) | _ | _ | (12 332) | (6) | |
| Solde à la fin de la période | 4 136 753 | 1 742 \$ | 4 136 753 | 1 742 \$ | |
| Actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » | | | | | |
| Solde au début de la période | 28 415 677 | 204 220 \$ | 28 388 532 | 203 865 \$ | |
| Converties de la catégorie « A » à la catégorie « B »1) | _ | _ | 12 332 | 6 | |
| Reclassement depuis le surplus d'apport suite au | | | | | |
| règlement d'unités d'actions différées (note 10) | 7 922 | 230 | 14 813 | 349 | |
| Solde à la fin de la période | 28 423 599 | 204 450 \$ | 28 415 677 | 204 220 \$ | |
| TOTAL DU CAPITAL SOCIAL | | 206 192 \$ | _ | 205 962 \$ | |

¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2023, la Société a converti 12 332 actions à droit de vote multiple de catégorie « A » en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » à un taux moyen de 0,63 \$ par action.

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs

Variations du nombre d'unités d'actions différées en cours :

| | Ser | nestre clos le 30 juin 2024 | Exercice clos le 30 décembre 2023 | | |
|--|---|--|---|--|--|
| | Unités d'actions différées – administrateurs | Unités d'actions différées – cadres supérieurs | Unités d'actions différées – administrateurs | Unités d'actions différées – cadres supérieurs | |
| Unités d'actions différées en cours au début de la période | 340 235 | 747 524 | 340 235 | 773 840 | |
| Règlement d'unités d'actions différées 1) | - | (18 703) | - | (26 316) | |
| Unités d'actions différées en cours à la fin de la période | 340 235 | 728 821 | 340 235 | 747 524 | |
| Total des droits acquis à la fin de la période | 340 235 | 728 821 | 340 235 | 747 524 | |

¹⁾ Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, 18 703 unités d'actions différées ont été réglées à l'égard du Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs; 260 \$ ont été portés au débit du surplus d'apport et 230 \$, au crédit du capital social; la différence représentant les impôts que la Société était tenue de retenir en vertu de la loi lors du règlement. Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2023, 26 316 unités d'actions différées ont été réglées à l'égard du Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs; 386 \$ ont été portés au débit du surplus d'apport et 349 \$ au crédit du capital social; la différence représentant les impôts que la Société était tenue de retenir en vertu de la loi lors du règlement.

11. PERTE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le nombre de base et le nombre dilué d'actions en circulation qui a servi au calcul de la perte par action de base et diluée :

| | Deuxièm | Semestres clos les | | |
|---|--------------|--------------------|--------------|--------------|
| | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 |
| Perte nette | (59 481) \$ | (16 724) \$ | (77 050) \$ | (48 233) \$ |
| Moyenne pondérée quotidienne du nombre d'actions à droit de vote multiple de catégorie « A » et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » | 32 558 321 | 32 537 617 | 32 557 102 | 32 537 617 |
| Effet dilutif des unités d'actions différées | | | | |
| Moyenne pondérée du nombre dilué d'actions | 32 558 321 | 32 537 617 | 32 557 102 | 32 537 617 |
| Perte par action (en dollars) | | | | |
| Total, de base | (1,83) \$ | (0,51) \$ | (2,37) \$ | (1,48) \$ |
| Total, après dilution | (1,83) \$ | (0,51) \$ | (2,37) \$ | (1,48) \$ |

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, 1 069 056 unités d'actions différées ont été exclues du calcul de la perte par action présentée ci-dessus (1 114 075 unités d'actions différées ont été exclues du calcul de la perte par action présentée ci-dessus en 2023), car elles étaient considérées comme ayant un effet antidilutif.

12. FRAIS FINANCIERS, AMORTISSEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS

a) Frais financiers

| | Deuxièmes trime | stres clos les | Semestres clos les | | | |
|--|-----------------|----------------|--------------------|--------------|--|--|
| | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | | |
| Intérêts sur la dette à long terme – y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes | 7 232 \$ | 3 512 \$ | 13 897 \$ | 6 931 \$ | | |
| Intérêts sur les obligations locatives | 1 553 | 1 539 | 3 122 | 3 185 | | |
| Autres intérêts | 775 | 1 008 | 1 623 | 2 183 | | |
| | 9 560 \$ | 6 059 \$ | 18 642 \$ | 12 299 \$ | | |

12. FRAIS FINANCIERS, AMORTISSEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

b) Amortissements

Les amortissements des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles sont compris dans les postes suivants des états intermédiaires consolidés résumés du résultat :

| | | | | | | Deuxièn | nes trimestres | clos les |
|---|--|---|--|-----------|--|---|--|-----------|
| | | | 30 | juin 2024 | | | 30 j | uin 2023 |
| | Immobi- lisations corpo- relles | Actifs au titre de droits d'utilisa- tion | Immobi- lisations incorpo- relles | Total | Immobi- lisations corpo- relles | Actifs au titre de droits d'utilisa- tion | Immobi- lisations incorpo- relles | Total |
| Compris dans le coût des produits vendus | 3 111 \$ | 7 489 \$ | - \$ | 10 600 \$ | 3 628 \$ | 7 317 9 | \$ - \$ | 10 945 \$ |
| Compris dans les frais de vente | 522 | 1 793 | 771 | 3 086 | 21 | 1 900 | 915 | 2 836 |
| Compris dans les frais généraux et administratifs | 936 | 576 | 635 | 2 147 | 855 | 585 | 451 | 1 891 |
| Compris dans les frais de recherche et de développement | _ | 2 | 1 469 | 1 471 | _ | 6 | 1 826 | 1 832 |
| | 4 569 \$ | 9 860 \$ | 2 875 \$ | 17 304 \$ | 4 504 \$ | 9 808 9 | \$ 3 192 \$ | 17 504 \$ |

| | | | | | | | Semestres | clos les | |
|---|--|---|--|-----------|--|---|--|-----------|--|
| | 30 juin 2024 30 juin 20 | | | | | | | | |
| | Immobi- lisations corpo- relles | Actifs au titre de droits d'utilisa- tion | Immobi- lisations incorpo- relles | Total | Immobi- lisations corpo- relles | Actifs au titre de droits d'utilisa- tion | Immobi- lisations incorpo- relles | Total | |
| Compris dans le coût des produits vendus | 6 261 \$ | 14 842 \$ | 5 - \$ | 21 103 \$ | 7 082 \$ | 14 845 \$ | - \$ | 21 927 \$ | |
| Compris dans les frais de vente | 958 | 3 623 | 1 585 | 6 166 | 71 | 3 720 | 1 815 | 5 606 | |
| Compris dans les frais généraux et administratifs | 1 790 | 1 069 | 1 277 | 4 136 | 1 702 | 1 159 | 1 037 | 3 898 | |
| Compris dans les frais de recherche et de développement | _ | 4 | 2 966 | 2 970 | _ | 11 | 3 873 | 3 884 | |
| | 9 009 9 | 19 538 \$ | 5 828 \$ | 34 375 \$ | 8 855 \$ | 19 735 \$ | 6 725 \$ | 35 315 \$ | |

c) Impôts sur le résultat

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les taux d'imposition effectifs se sont établis respectivement à (1,0) % et à (1,9) % (12,4 % et 9,6 %, respectivement, en 2023).

Les taux d'imposition effectifs pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023 ont principalement subi l'incidence de la non-comptabilisation des avantages fiscaux liés aux pertes fiscales et aux différences temporaires. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les taux d'imposition effectifs ont également subi l'incidence de la perte de valeur du goodwill non déductible.

12. FRAIS FINANCIERS, AMORTISSEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

La variation d'un exercice sur l'autre pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023 résulte également de l'évolution de la provenance géographique des bénéfices de la Société.

La Société entre dans le champ d'application du modèle de règles du Pilier 2 de l'OCDE. Des lois Pilier 2 ont été adoptées au Canada et ont également été adoptées ou quasi adoptées dans certains territoires où les filiales de la Société exercent leurs activités. La Société a effectué un calcul provisoire dans le cadre du régime de protection transitoire aux fins du Pilier 2. Ce calcul provisoire est fondé sur les montants prévus pour l'exercice. Il y a un nombre limité de territoires où le régime de protection transitoire ne s'applique pas. Cependant, comme le taux d'imposition effectif découlant du Pilier 2 s'élève à près de 15 % dans ces territoires, la Société et ses filiales n'ont pas eu à comptabiliser de charge d'impôt exigible au titre de la mise en œuvre des lois Pilier 2 pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024. La Société applique l'exception temporaire obligatoire concernant la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé rattachés aux impôts sur le résultat découlant des lois Pilier 2 ainsi que la communication d'informations à leur sujet, comme le prévoient les modifications de l'IAS 12 publiées en mai 2023.

13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles

| | Deuxièmes trime | stres clos les | Semestres clos les | | |
|---|-----------------|--------------------|--------------------|--------------------|--|
| | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 | |
| Créances clients | (25 476) \$ | (23 556) \$ | (27 171) \$ | (3 614) \$ | |
| Stocks | 11 272 | 3 794 | 38 676 | 54 796 | |
| Autres actifs | (4 496) | 2 187 | (1 934) | (6 740) | |
| Fournisseurs et autres dettes | 12 005 | 34 108 | (16 529) | 23 934 | |
| Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite | (658) | (584) | (1 024) | (868) | |
| Provisions | (775) | (2 136) | (83) | (1 718) | |
| Autres passifs | 382 | ` 806 [^] | 1 420 | 1 465 [°] | |
| _ | (7 746) \$ | 14 619 \$ | (6 645) \$ | 67 255 \$ | |

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

| | 30 juin 2024 | 30 décembre 2023 |
|---|-----------------|---------------------|
| Trésorerie | 21 673 \$ | 23 019 \$ |
| Placements à court terme | 456 | 1 070 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 22 129 \$ | 24 089 \$ |

13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

c) Opérations sans effet sur la trésorerie

Les tableaux intermédiaires consolidés résumés des flux de trésorerie ne tiennent pas compte des opérations suivantes sans effet sur la trésorerie :

| | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 |
|--|--------------|--------------|
| Acquisition d'immobilisations corporelles financée par des fournisseurs et autres dettes | 722 \$ | 765 \$ |
| Entrées, modifications et réévaluations des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation financés par des obligations locatives | 15 670 \$ | 17 137 \$ |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles financée par des fournisseurs et autres dettes | 112 \$ | 256 \$ |
| Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles non reçu et inclus dans les actifs courants | 429 \$ | _ \$ |

14. INFORMATION SECTORIELLE

Secteurs à présenter

| | | | Deu | cièmes trimestres clos les 30 juin | | | |
|--|------------|------------|------------|------------------------------------|--------------|------------|--|
| | | | Produits | | | | |
| | | Total | de pu | ériculture | Dorel Maison | | |
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | |
| Produits | 348 077 \$ | 345 211 \$ | 216 434 \$ | 211 761 \$ | 131 643 \$ | 133 450 \$ | |
| Coût des produits vendus | 281 896 | 284 976 | 154 767 | 156 825 | 127 129 | 128 151 | |
| Bénéfice brut | 66 181 | 60 235 | 61 667 | 54 936 | 4 514 | 5 299 | |
| Frais de vente | 33 940 | 32 177 | 28 666 | 25 758 | 5 274 | 6 419 | |
| Frais généraux et administratifs | 27 993 | 31 042 | 21 659 | 23 429 | 6 334 | 7 613 | |
| Frais de recherche et de développement | 5 626 | 6 236 | 4 403 | 4 938 | 1 223 | 1 298 | |
| Perte de valeur (reprise de perte de valeur) | | | | | | | |
| sur les créances clients | 99 | (81) | 71 | (38) | 28 | (43) | |
| Frais de restructuration (note 4) | 597 | _ | 597 | _ | _ | _ | |
| Perte de valeur du goodwill (note 6) | 45 302 | _ | _ | _ | 45 302 | - | |
| (Perte opérationnelle) bénéfice opérationnel | (47 376)\$ | (9 139)\$ | 6 271 \$ | 849 \$ | (53 647)\$ | (9 988)\$ | |
| Frais financiers | 9 560 | 6 059 | | | | | |
| Charges du siège social | 1 939 | 3 891 | | | | | |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat | 606 | (2 365) | | | | | |
| Perte nette | (59 481)\$ | (16 724) | | | | | |
| Amortissements compris dans (la perte | | | | | | | |
| opérationnelle) le bénéfice opérationnel | 17 176 \$ | 17 339 \$ | 12 182 \$ | 12 244 \$ | 4 994 \$ | 5 095 \$ | |

14. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

| | | | | Sem | estres clos le | es 30 juin | |
|--|------------|------------|------------|------------|----------------|------------|--|
| | | | Dorel | Produits | | | |
| | | Total | de pue | ériculture | Dorel Maison | | |
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | |
| Produits | 699 149 \$ | 678 408 \$ | 429 124 \$ | 411 786 \$ | 270 025 \$ | 266 622 \$ | |
| Coût des produits vendus | 564 731 | 571 460 | 311 000 | 312 057 | 253 731 | 259 403 | |
| Bénéfice brut | 134 418 | 106 948 | 118 124 | 99 729 | 16 294 | 7 219 | |
| Frais de vente | 65 102 | 63 616 | 54 037 | 50 889 | 11 065 | 12 727 | |
| Frais généraux et administratifs | 61 098 | 62 498 | 46 810 | 46 735 | 14 288 | 15 763 | |
| Frais de recherche et de développement | 11 717 | 12 444 | 9 132 | 9 821 | 2 585 | 2 623 | |
| Perte de valeur (reprise de perte de valeur) | | | | | | | |
| sur les créances clients | 220 | 333 | 148 | 358 | 72 | (25) | |
| Frais de restructuration (note 4) | 1 362 | _ | 1 177 | _ | 185 | _ | |
| Perte de valeur du goodwill (note 6) | 45 302 | _ | _ | _ | 45 302 | _ | |
| (Perte opérationnelle) bénéfice opérationnel | (50 383)\$ | (31 943)\$ | 6 820 \$ | (8 074)\$ | (57 203)\$ | (23 869)\$ | |
| Frais financiers | 18 642 | 12 299 | | | | | |
| Charges du siège social | 6 584 | 9 129 | | | | | |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat | 1 441 | (5 138) | | | | | |
| Perte nette | (77 050)\$ | (48 233) | | | | | |
| Amortissements compris dans (la perte | | | | | | | |
| opérationnelle) le bénéfice opérationnel | 34 128 \$ | 34 985 \$ | 24 307 \$ | 24 888 \$ | 9 821 \$ | 10 097 \$ | |

Ventilation des produits

Les produits se composent principalement des produits tirés des ventes de biens. La Société ventile ses produits au sein de chaque secteur à présenter en fonction du secteur géographique où la société vendeuse est située et en fonction des canaux de distribution puisqu'elle estime que cette méthode reflète le mieux comment la nature, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie sont touchés par les facteurs économiques. Le tableau suivant présente la ventilation des produits de la Société :

| | | | Deuxièmes trimestres clos les 30 juin | | | | | |
|---------------------------|------------|------------|---------------------------------------|------------|----------------|------------|--|--|
| | | | Dorel | Produits | | | | |
| | | Total | otal de puéricultur | | e Dorel Maison | | | |
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | | |
| Secteur géographique | | | | | | | | |
| Canada | 19 983 \$ | 21 405 \$ | 5 894 \$ | 5 627 \$ | 14 089 \$ | 15 778 \$ | | |
| États-Unis | 206 916 | 201 174 | 95 380 | 90 723 | 111 536 | 110 451 | | |
| Europe | 77 304 | 78 656 | 71 286 | 71 435 | 6 018 | 7 221 | | |
| Amérique latine | 30 955 | 33 040 | 30 955 | 33 040 | _ | _ | | |
| Asie | 2 240 | 2 220 | 2 240 | 2 220 | _ | _ | | |
| Autres pays | 10 679 | 8 716 | 10 679 | 8 716 | _ | _ | | |
| Total | 348 077 \$ | 345 211 \$ | 216 434 \$ | 211 761 \$ | 131 643 \$ | 133 450 \$ | | |
| Canaux de distribution | | | | | | | | |
| Détaillants traditionnels | 209 837 \$ | 195 585 \$ | 141 720 \$ | 142 420 \$ | 68 117 \$ | 53 165 \$ | | |
| Détaillants Internet | 134 914 | 149 241 | 71 388 | 68 956 | 63 526 | 80 285 | | |
| Autres | 3 326 | 385 | 3 326 | 385 | _ | _ | | |
| Total | 348 077 \$ | 345 211 \$ | 216 434 \$ | 211 761 \$ | 131 643 \$ | 133 450 \$ | | |

14. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

| | | | | Seme | estres clos le | es 30 juin |
|---------------------------|------------|------------|------------|--------------------------------------|----------------|------------|
| | | Total | | Dorel Produits de puériculture Do | | |
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Secteur géographique | | | | | | |
| Canada | 39 880 \$ | 44 482 \$ | 11 819 \$ | 11 589 \$ | 28 061 \$ | 32 893 \$ |
| États-Unis | 425 141 | 398 479 | 195 980 | 179 739 | 229 161 | 218 740 |
| Europe | 150 796 | 151 117 | 137 993 | 136 128 | 12 803 | 14 989 |
| Amérique latine | 61 073 | 63 570 | 61 073 | 63 570 | _ | _ |
| Asie | 3 953 | 3 623 | 3 953 | 3 623 | _ | _ |
| Autres pays | 18 306 | 17 137 | 18 306 | 17 137 | _ | _ |
| Total | 699 149 \$ | 678 408 \$ | 429 124 \$ | 411 786 \$ | 270 025 \$ | 266 622 \$ |
| Canaux de distribution | | | | | | |
| Détaillants traditionnels | 425 858 \$ | 381 647 \$ | 289 659 \$ | 272 160 \$ | 136 199 \$ | 109 487 \$ |
| Détaillants Internet | 266 908 | 293 401 | 133 082 | 136 266 | 133 826 | 157 135 |
| Autres | 6 383 | 3 360 | 6 383 | 3 360 | _ | _ |
| Total | 699 149 \$ | 678 408 \$ | 429 124 \$ | 411 786 \$ | 270 025 \$ | 266 622 \$ |